

SOUTIEN DOCUMENTAIRE MIS À DISPOSITION SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DES ASSISES

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS
IMPACTANT LE FONCTIONNEMENT
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

listes thématiques non exhaustives et informations
disponibles quant au positionnement neuchâtelois

Précisions quant aux sources utilisées pour ce soutien documentaire

- les listes thématiques d'éléments contextuels ont été établies sur la base des structures et réflexions classiques en matière d'organisation scolaire (oma),
- les tableaux de synthèse (structures, horaires, etc.) ou de comparaisons statistiques sont extraits des sources d'information et des enquêtes les plus récentes aux niveaux national et régional, ainsi que du site du DFDS-NE,
- les sources informatives et comparatives les plus fournies sont répertoriées sur la liste de sites internet qui suit,
- NB : les listes thématiques ne sauraient être exhaustives, pas plus que chacun de leurs points d'attention ne peuvent disposer de statistiques comparatives. En fonction des approfondissements requis par vos futures réflexions, il faudra pouvoir compléter les informations et recueillir d'autres données.

SOURCES D'INFORMATION SUR LE SYSTEME EDUCATIF

SUISSE

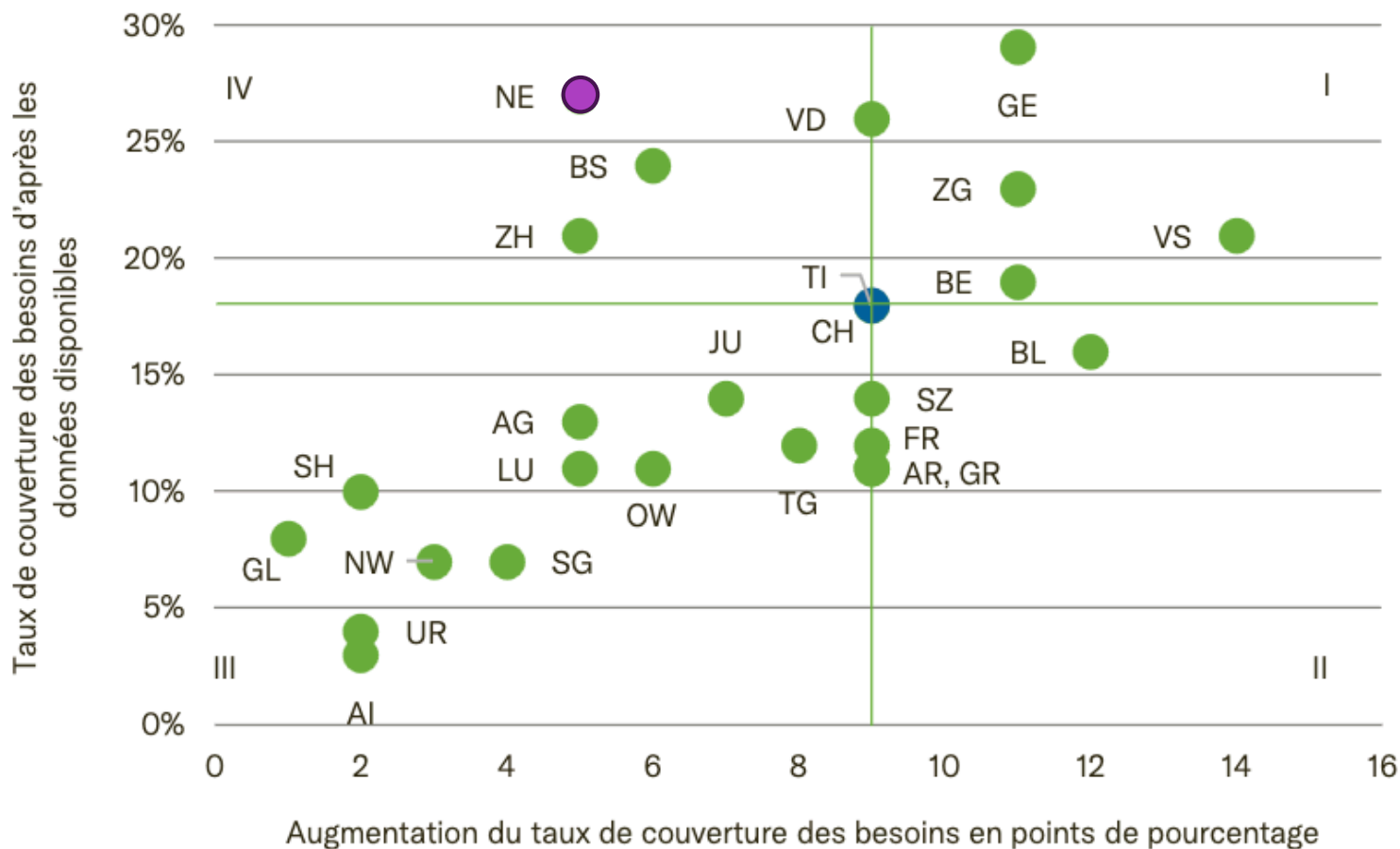
- www.cdip.ch conférence suisse instruction publique
- www.ciip.ch conférence latine instruction publique
- <https://portail.ciip.ch/per/domains> PER + MER des cantons romands
- www.irdp.ch recherche + indicateurs CIIP
- www.ides.ch documentation système éducatif suisse
- www.skbf-csre.ch/fr/ monitoring, rapport suisse éducation
- www.cofo-suisse.ch tests nationaux de référence
- www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.html OFS
- www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home.html SEFRI / Confédération
- <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/> EURYDICE
- <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/education-and-training> EUROSTAT
- https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regards-sur-l-education-2023_ffc3e63b-fr OCDE
- www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2018/Raport_JAMES_2022_fr.pdf JAMES

1. Facteurs humains, climat scolaire, relations avec parents

- ÉLÈVES (nombre et regroupements par classes) et hétérogénéité (niveaux socio-économico-culturels, langues, situations familiales, handicaps ...)
- ENSEIGNANTS (qualifications, expérience, culture et convictions, dotation, taux d'engagement, collaborations, participation aux responsabilités collectives et à la dynamique d'établissement, évolutions de carrière ...)
- Intervenants externes, personnel administratif et technique, stagiaires HEP ...
- DIRECTIONS d'établissement (cf. éléments cités sous enseignants + leadership)
- AUTORITES (inter)communales et cantonales, responsabilités et relations
- PARENTS D'ÉLÈVES (implication, sollicitations respectives, communication, ...)
- Esprit d'école, culture d'établissement, règles de vie, discipline et tolérance ...
- Mesures favorisant le vivre-ensemble (contacts avec cité, ateliers, camps, ...)

52 Accueil des enfants d'âge préscolaire et évolution du taux de couverture des besoins pour les offres d'accueil entre 2009 et 2017

Données : OFAS (2017)

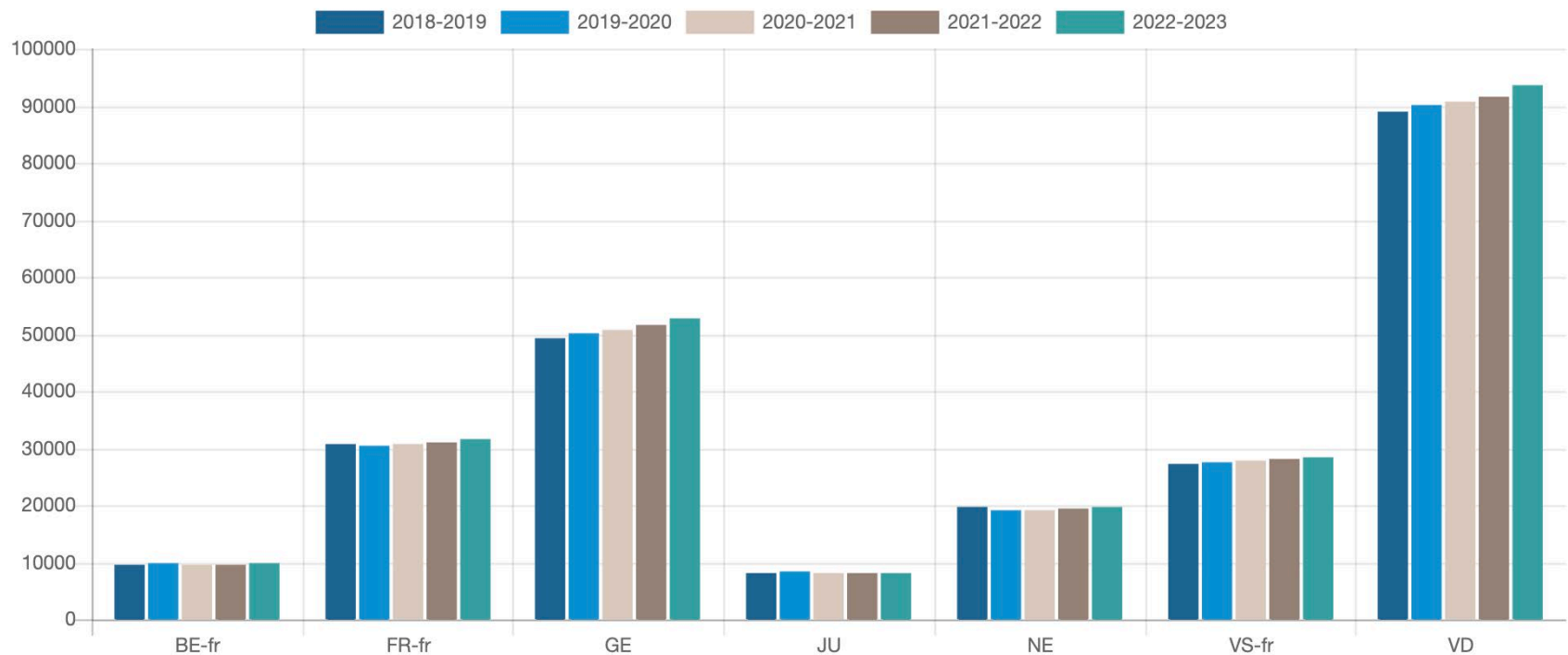


Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

Evolution des effectifs romands sur cinq ans : stabilité dans l'Arc jurassien

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT UNE ÉCOLE PUBLIQUE ORDINAIRE (SELON LE CANTON DE L'ÉCOLE)

Évolution des effectifs des élèves de l'ERF (écoles ordinaires publiques) – dès 2018-2019

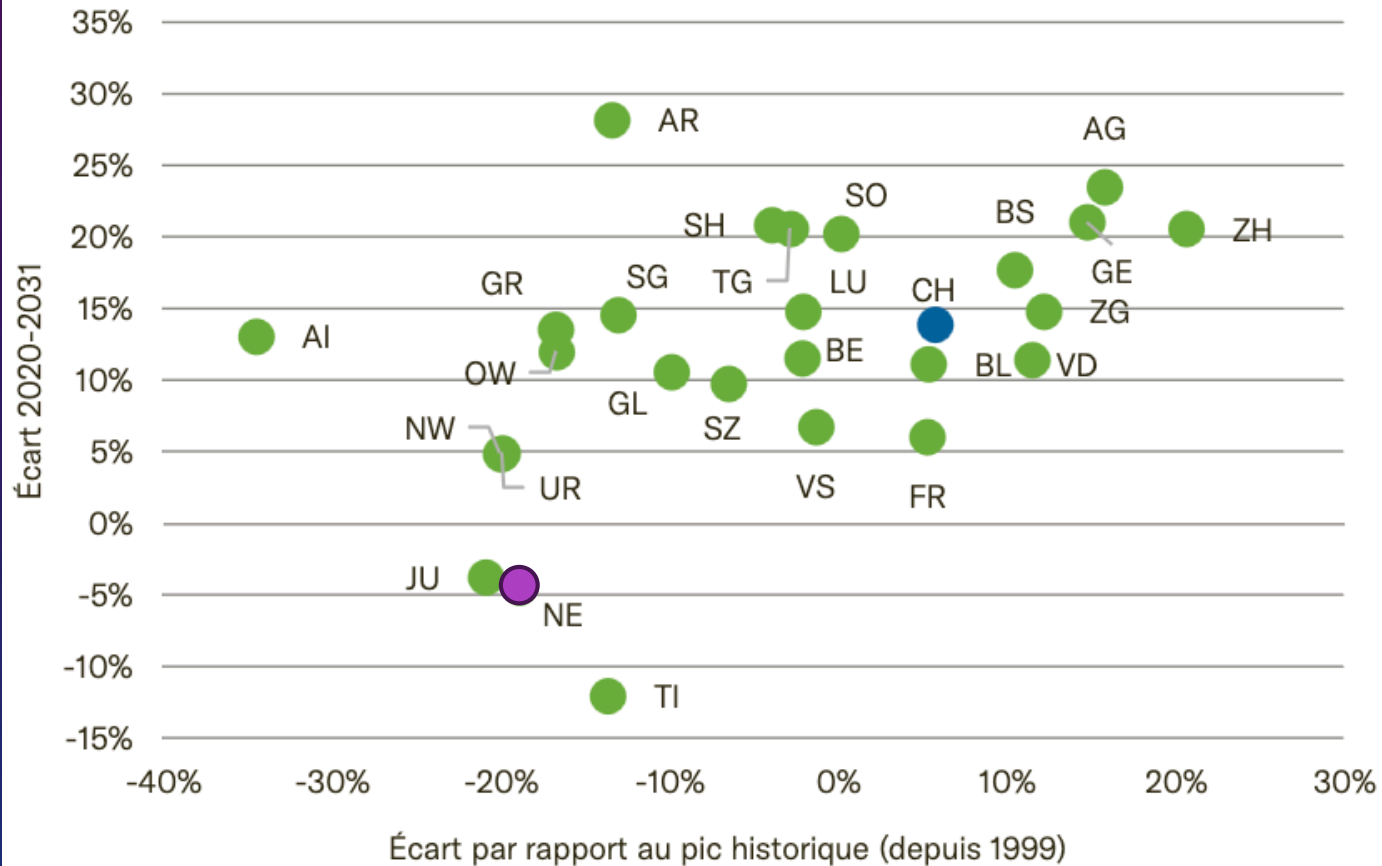


Source : IRDP 2023

1 Évolution des effectifs scolaires et prévisions pour le secondaire I

Écarts par rapport au pic depuis 1999 et au niveau de 2020 à 2031
sur la base du scénario de référence

Données : OFS ; calculs : CSRE



Evolution des effectifs d'élèves dans l'ens. spécialisé des cantons romands

Effectifs des élèves de l'ERF dans les écoles spécialisées selon le canton de l'école – année scolaire 2022-2023

Pour les élèves inscrit.es dans une classe ordinaire et dans une école spécialisée, est déterminante l'école dans laquelle elles ou ils effectuent le plus grand nombre d'heures. Si ce critère est inapplicable, il revient au canton de décider de leur attribution statistique.

Canton de l'école	Cycle 1 (années 1 – 4)	Cycle 2 (années 5 – 8)	Cycle 3 (années 9 – 11)	Non attribuable à un seul cycle	Total par canton
BE-fr ⁽¹⁾	57	47	64	92	260
FR-fr	218	337	220	-	775
GE ⁽²⁾	755		184	-	939
JU ⁽³⁾	32	47	48	-	127
NE ⁽⁴⁾	57	107	263	-	427
VS-fr ⁽⁵⁾	35		120	142	297
VD ⁽⁶⁾	1 225		581	-	1 806
Total ERF	2 753		1 217	234	4 204

“ERF” = Espace romand de la formation

Source : IRDP 2023

Evolution des effectifs du personnel enseignant dans les cantons romands

Effectifs du personnel des écoles de l'ERF (enseignement public) – année scolaire 2022-2023

Les effectifs sont calculés sans le personnel remplaçant (maternités, maladies et accidents) et sans les stagiaires. Une même personne peut travailler dans différents cycles et elle apparait dans le tableau ci-dessous dans les effectifs de toutes les catégories qui la concernent. Fait exception la colonne « Total (sans double comptage) » qui recense les personnes une seule fois. La colonne « Non attribuable à un seul cycle » contient les effectifs des membres de direction, du personnel de la pédagogie spécialisée ou des autres catégories qui ne peuvent pas être introduits dans les colonnes « Cycles 1 et 2 » ou « Cycle 3 ».

	Cycles 1 et 2 (années 1-8)		Cycle 3 (années 9-11)		Non attribuable à un seul cycle		Total (sans double comptage)	
	Effectifs	% Femmes	Effectifs	% Femmes	Effectifs	% Femmes	Effectifs	% Femmes
BE-fr ⁽¹⁾	791	86%	382	56%	590	81%	1 380	78%
FR-fr	2 316	89%	1 042	60.2%	521	91%	3 879	81.5%
GE	3 208	84.1%	1 962	57%	332	91.6%	5 427	74.6%
JU	643	87.7%	289	56.4%	-	-	933	77.9%
NE	1 390	83.7%	728	57.4%	28	64.3%	1 943	77%
VS-fr	1 782	86.3%	870	57.6%	4	25%	2 656	76.8%
VD	7 303	84.7%	3 849	58.2%	1 725	77.5%	11 107	78.2%
Total ERF							27 325	77.6%

“ERF” = Espace romand de la formation

Source : IRDP 2023

Nombre d'enfants et jeunes scolarisés à la maison en 2021/2022 dans les cantons autorisant cette prise en charge

BE	1'263
VD	873
ZH	613
AG	516
LU	170
GE	141
NE	137
TG	109
JU	69
AR	57
SH	50
VS	31
SO	20
GR	18
FR	15
NW	5
SZ	4
BL	3
BS	3

D'une manière générale, la scolarisation à domicile est plus fréquente au niveau primaire qu'au niveau secondaire inférieur.

Plus de 80% des enfants et adolescents scolarisés à domicile vivent dans quatre cantons seulement (BE, VD, AG et ZH).

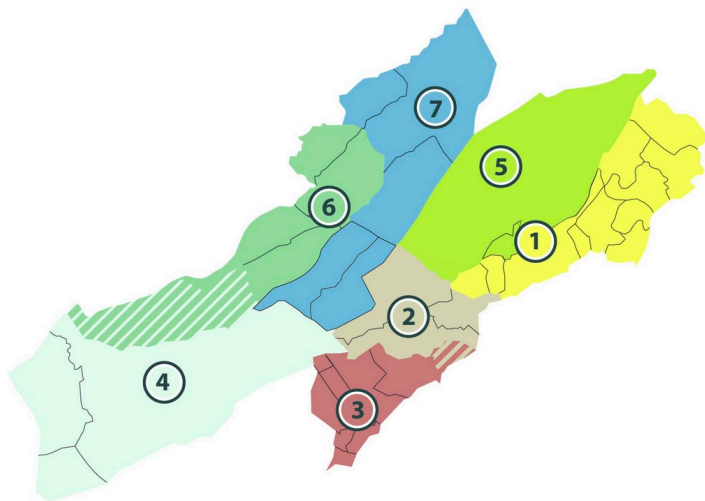
Dans 7 cantons, aucun enfant n'est scolarisé à domicile (AI, GL, OW, SG, UR, ZG, ainsi que TI qui ne l'autorise pas).

Ces dernières années, le nombre d'enfants et d'adolescents scolarisés à domicile a augmenté. Il a quasiment doublé depuis 2018.

Sources : CDIP / IDES 2022 - SRF News septembre 2023

2. Management scolaire

- Nombre, taille et localisation des écoles par établissement, facilités d'accès ...
- Suffisance et modernité des infrastructures, adaptativité, souplesse d'usage...
- Organisation et composition des directions et secrétariats d'établissement, localisation bureaux et couverture des sites satellites, liens hiérarchiques...
- Structure de gouvernance et management interne à l'établissement ...
- Relations et collaborations avec Service d'enseignement et Offices cantonaux
- Marges et usages de l'autonomie relative, conditions du rendre-compte ...
- Effectifs et dotations, souplesse des configurations de groupes et de locaux ...
- Accueil et intégration des intervenants externes, synergies entre spécialistes
- Possibilités de formation continue et de projets pédagogiques (ens./cadres)
- Journée continue, cantine, devoirs surveillés, activités facultatives encadrées



Structure régionale de la scolarité obligatoire et de l'enseignement spécialisé

Source : DFDS Neuchâtel, 2023

LES 7 CERCLES SCOLAIRES DE L'ÉCOLE NEUCHÂTELOISE

- 1) EORéN / Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel / 5 CSR
- 2) CESCOLE / Cercle scolaire de Colombier et environs / 1 CSR
- 3) CSRC / Cercle scolaire régional Les Cerisiers / 1 CSR
- 4) JJR / Cercle scolaire du Val-de-Travers / 1 CSR
- 5) CSVR / Cercle scolaire du Val-de-Ruz / 1 CSR
- 6) CSLL / Cercle scolaire Le Locle / 1 CSR
- 7) EOFC / Ecole obligatoire de la Chaux-de-Fonds / 3 CSR

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES ET INSTITUTIONS

Les Perce-Neige

Fondation Borel

Les Billodes

Fondation Sandoz

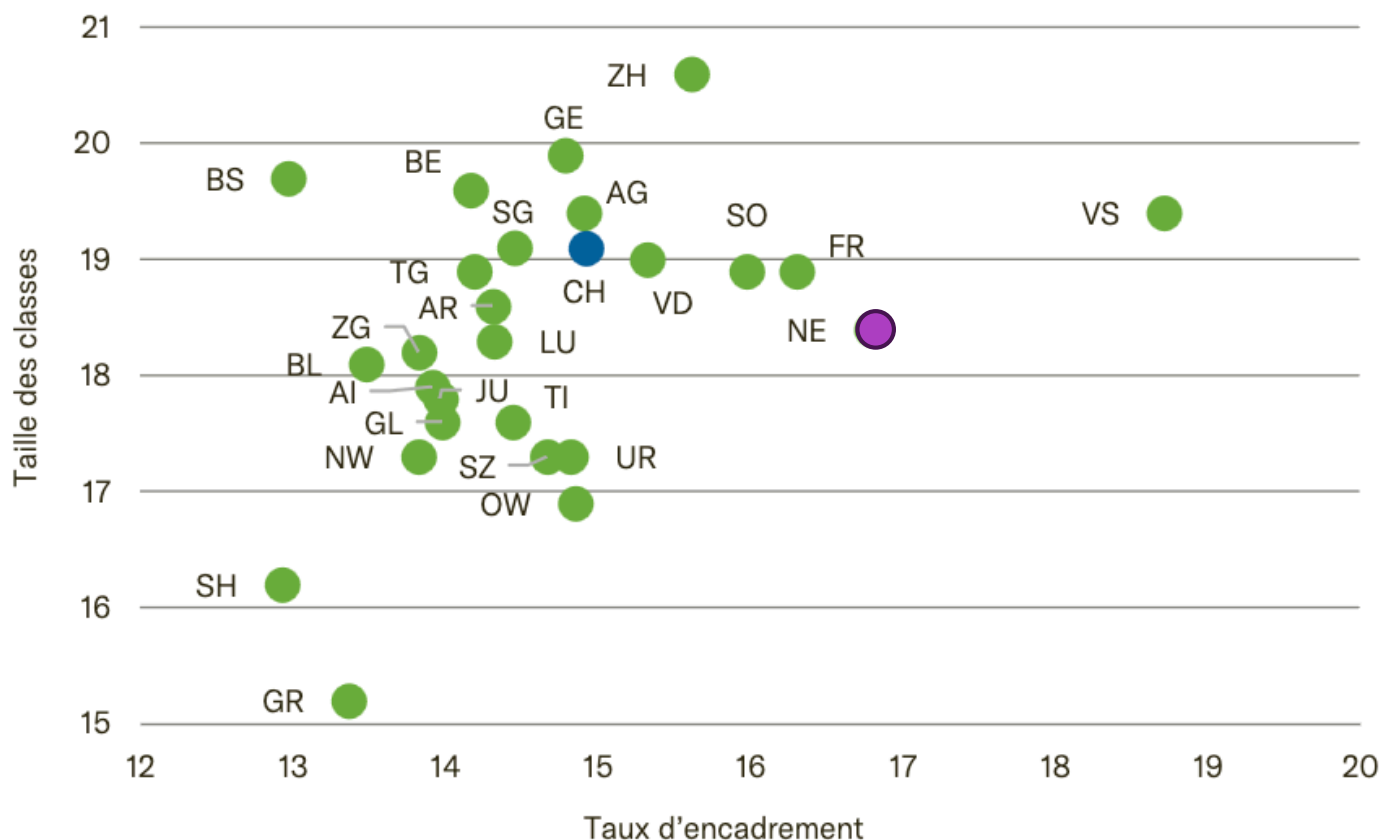
CERAS

CPM

74 Taux d'encadrement et taille des classes au degré primaire par canton, 2020/21

Classes ordinaires des écoles publiques uniquement (3^e-8^e année) ; taux d'encadrement : nombre d'élèves par enseignant/e en équivalents plein temps (EPT)

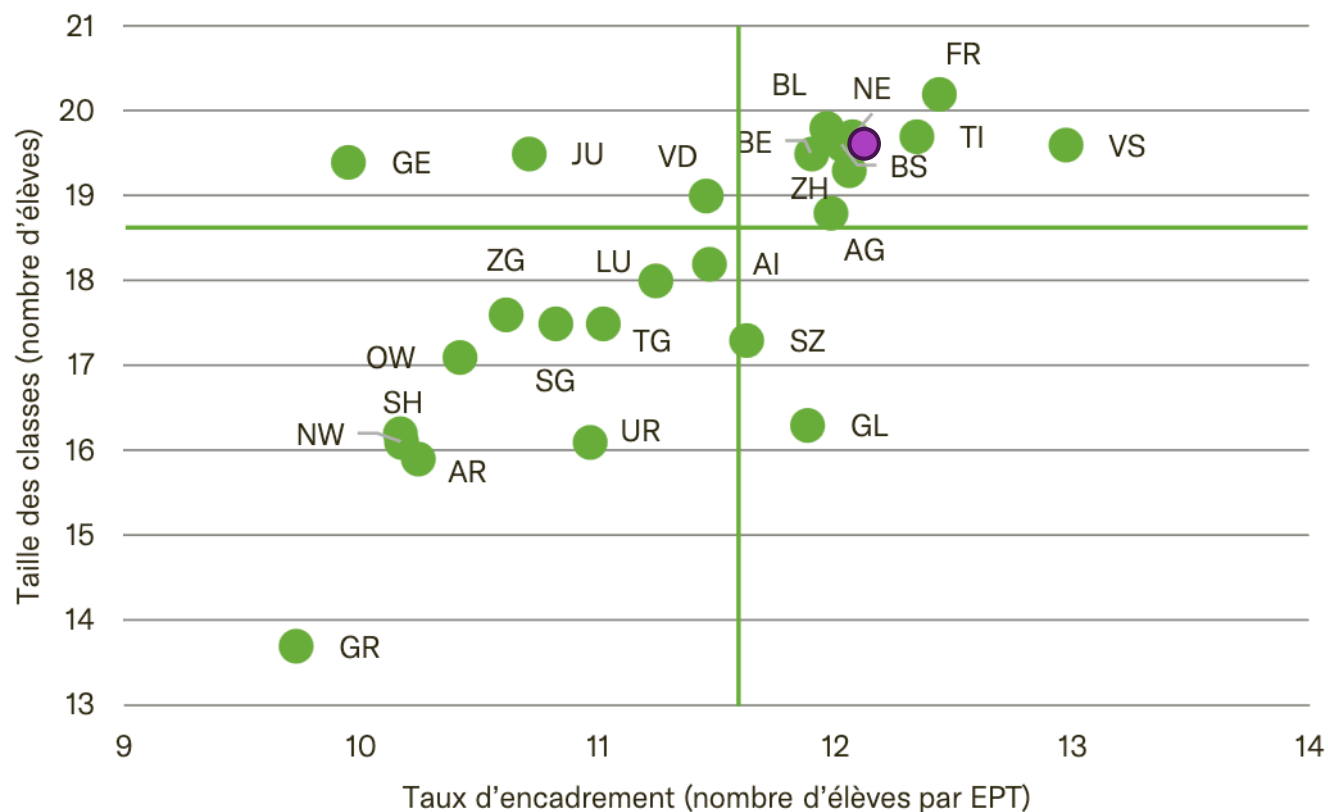
Données : OFS ; calculs : CSRE



24 Taux d'encadrement et taille des classes au secondaire I, selon le canton, 2020/21

Taux d'encadrement moyen par canton (nombre d'élèves par enseignante ou enseignant en EPT) et taille des classes moyenne par canton ; classes ordinaires des écoles publiques ; les lignes représentent la moyenne à l'échelle suisse ; pas de données pour le canton de Soleure.

Données : OFS

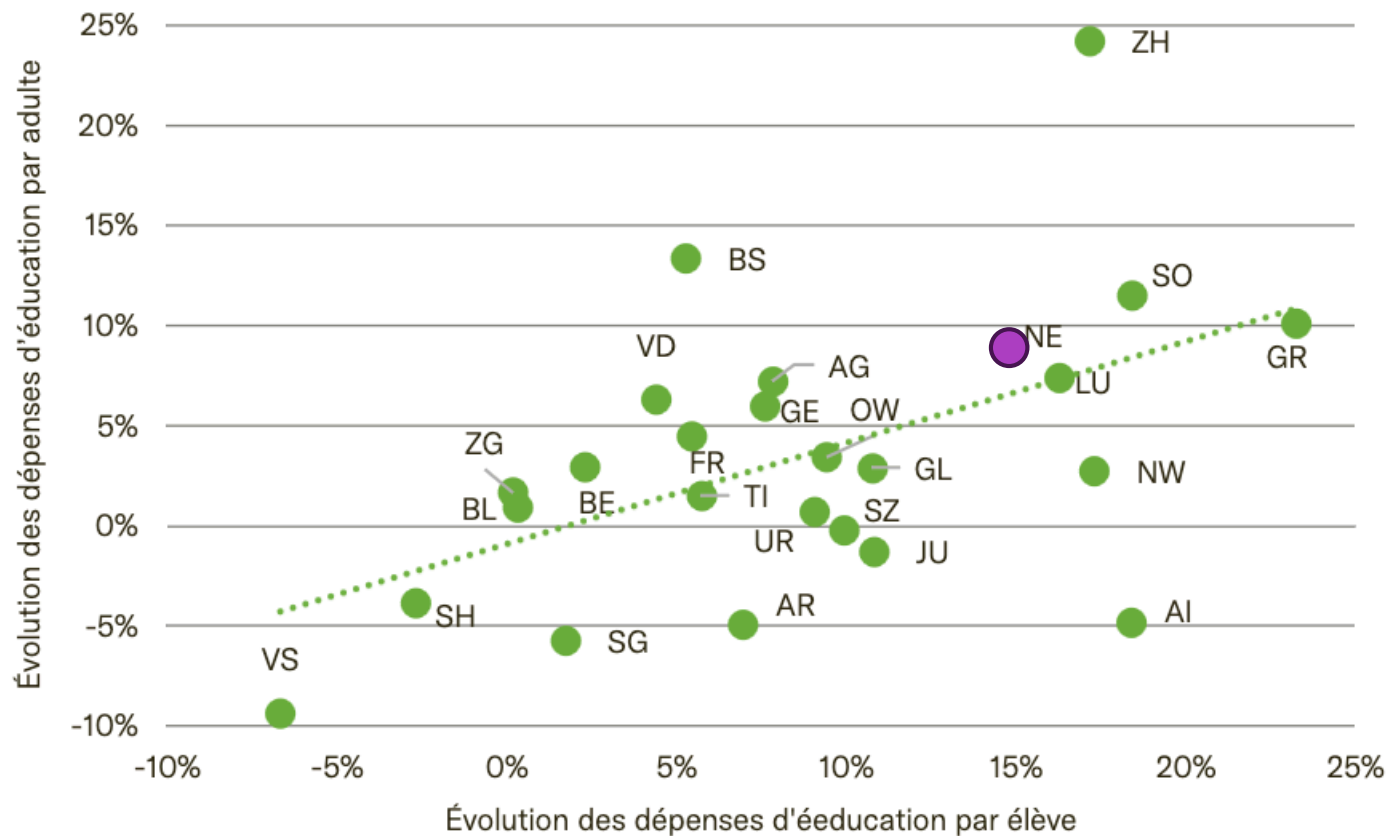


Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

72 Dépenses d'éducation 2008-2019 par élève et par adulte

Rémunération du personnel enseignant uniquement ; école obligatoire 1^{re}-11^e année (les données actuelles par canton ne sont pas disponibles par degré) ; données du canton de Thurgovie non disponibles

Données : OFS ; calculs : CSRE



Répartition estimée de leur temps de travail par les directeurs d'établissement scolaire

SLMS Schulleitungsmonitor
EDES Schweiz
Enquête sur les
Directions d'Ecole Suisses

53%

des directions d'école interrogées en Suisse sont des hommes

50 ans

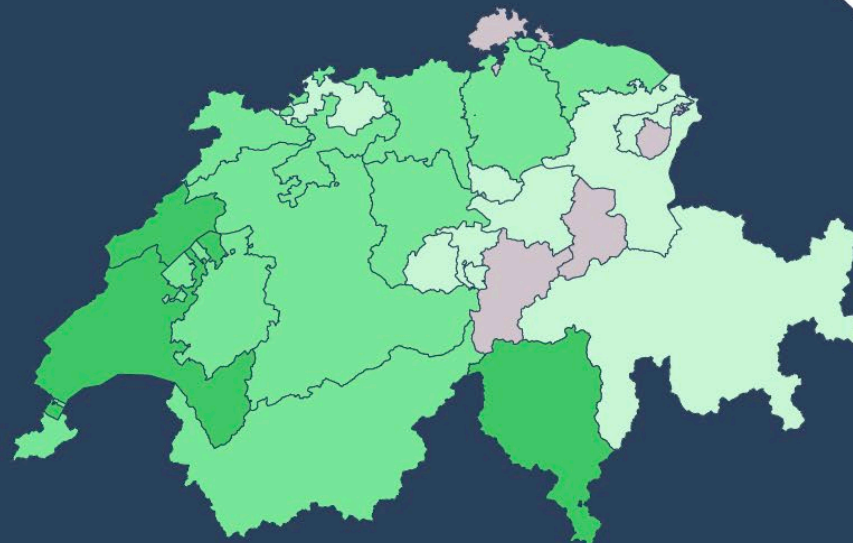
est l'âge moyen des directions d'école interrogées

32%

des directions d'école interrogées ont un taux d'occupation de 100%

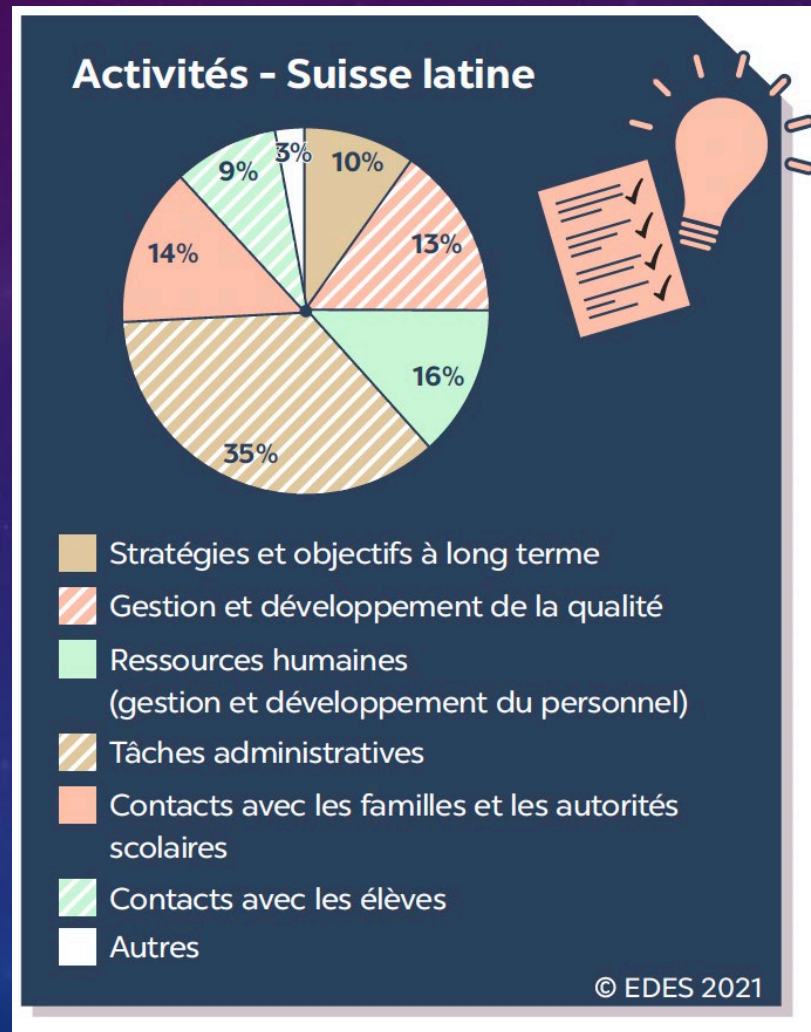
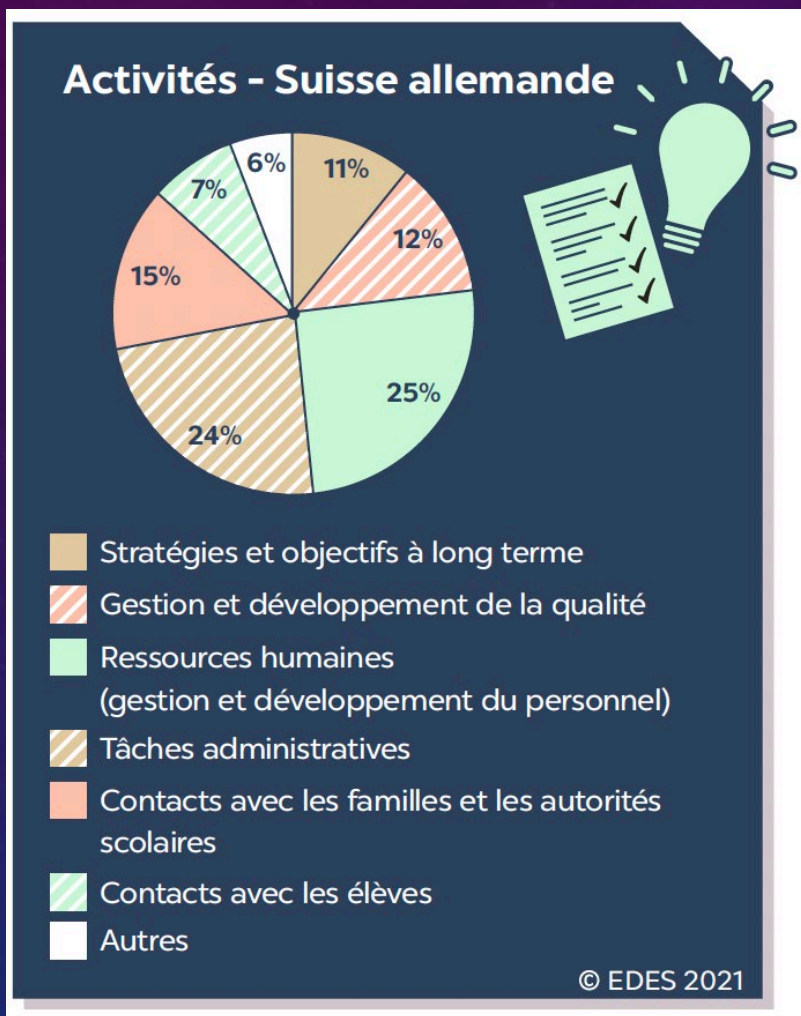
© EDES 2021

- Cantons où les directions indiquent consacrer 11-20% de leur temps aux tâches administratives
- Cantons où les directions indiquent consacrer 21-30% de leur temps aux tâches administratives
- ➔ ■ Cantons où les directions indiquent consacrer 31-40% de leur temps aux tâches administratives
- Nombre de réponses insuffisant pour l'évaluation



Source : SLMS, Enquête sur les directions d'école suisses 2021

Perception de la répartition de leurs tâches par les directions d'école

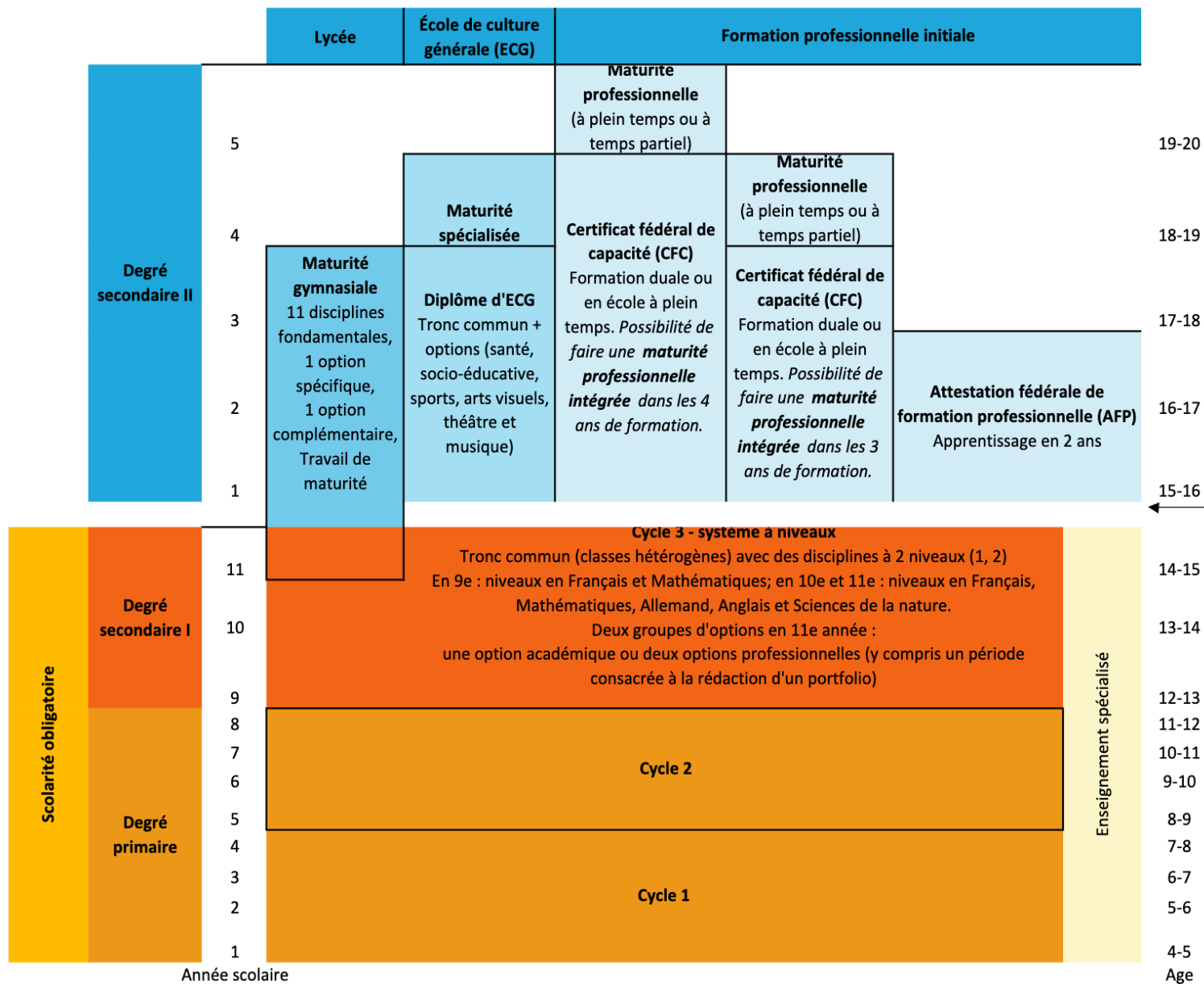


Source : SLMS, Enquête sur les directions d'école suisses 2021

3. Organisation structurelle et programmatique de l'enseignement

- Organisation et responsabilités des cycles d'apprentissage, interactions ...
- Organisation de l'enseignement spécialisé et des suivis plus individualisés ...
- Echanges et collaborations de travail relatives aux PER & MER & évaluations
- Usages, satisfactions et attentes quant au Portail pédagogique RPN.ch ...
- Animation pédagogique, formations continues internes & externes ...
- Innovations et projets pédagogiques, marges de manœuvre et d'autonomie
- Enseignement des langues étrangères, participation à PRIMA & ANIMA ...
- Mise en œuvre de l'éducation numérique, équipement et enseignement ...
- Collaborations avec la HEP-BEJUNE et/ou d'autres institutions tertiaires ou scientifiques, expérimentations pédagogiques, duos ou jumelages ...

Structure de l'école neuchâteloise en 2023



Année scolaire

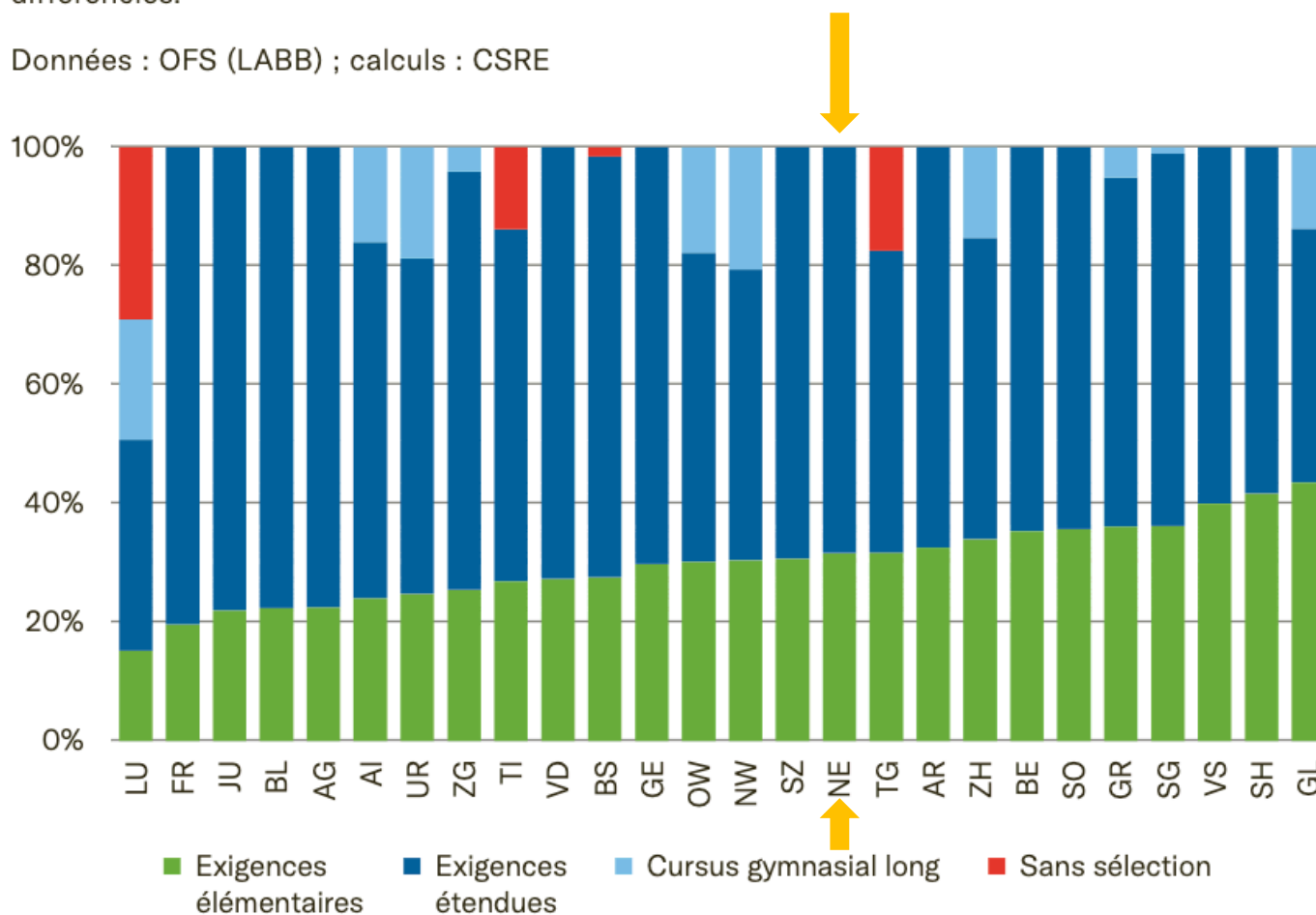
* La 11e année de scolarité obligatoire compte comme première année d'études gymnasiales (pour les élèves avec les conditions requises) et se déroule dans les établissements du secondaire I.

Offres transitoires possibles à la fin de la scolarité obligatoire : différents types de préapprentissage, semestre de Possibilité de faire une 12e année à l'école obligatoire.

9 Élèves selon le profil d'exigences, 2020/21 au secondaire I

Écoles publiques uniquement, hors classes spéciales et écoles spécialisées ; certains cantons appliquant le modèle intégré affectent les élèves à la catégorie « sans sélection », tandis que d'autres les répartissent entre les différents profils d'exigences sur la base des cours à niveaux différenciés.

Données : OFS (LABB) ; calculs : CSRE



Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

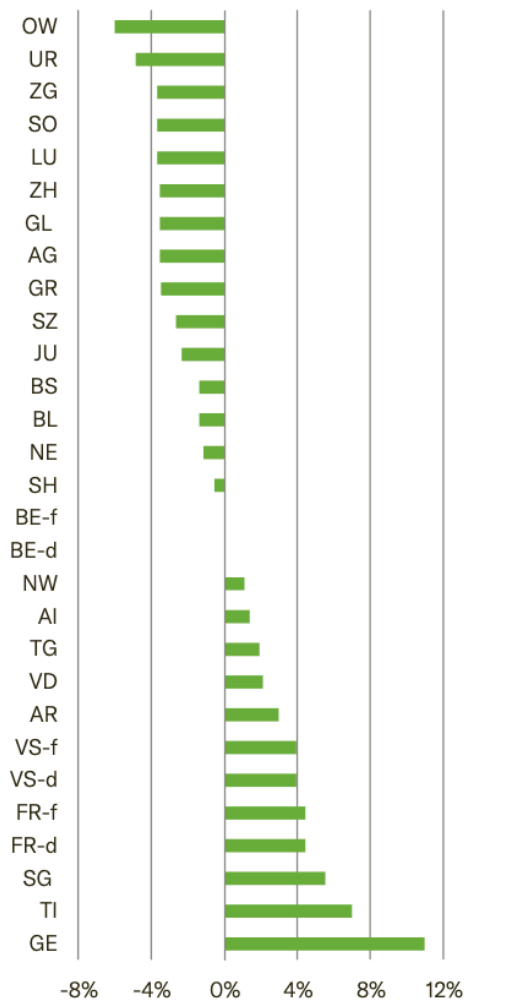
4. Encadrement – différenciation – progressions – soutien – attitudes

- Temps d'enseignement, composition et difficultés des grilles-horaires ...
- Structures et taux effectifs d'encadrement, capacités d'individualisation ponctuelle ou de prise en charge spécifique ou spécialisée ...
- Mise en œuvre des modèles officiels (sec I) et variations locales ...
- Analyse des besoins et mesures proactives d'égalité des chances et des sexes
- Articulation locale et collaboration professionnelle avec l'ens. spécialisé ...
- Usages, analyses et conséquences des résultats aux épreuves cantonales ...
- Taux de redoublement par classe et cycle, 12^e année, “case management” ...
- Usages et bilans des mesures de soutien ou d'assouplissement ...
- Soutiens individualisés, assistance de santé ou de psychologie, ...
- Prise en charge des cas lourds de comportement, d'indiscipline ou de harcèlement, conflits familiaux, relations difficiles avec les parents ...

63 Temps d'enseignement du degré primaire, année scolaire 2021/22

Degré primaire (3^e-8^e année) ; écart par rapport à la moyenne suisse (819 h)

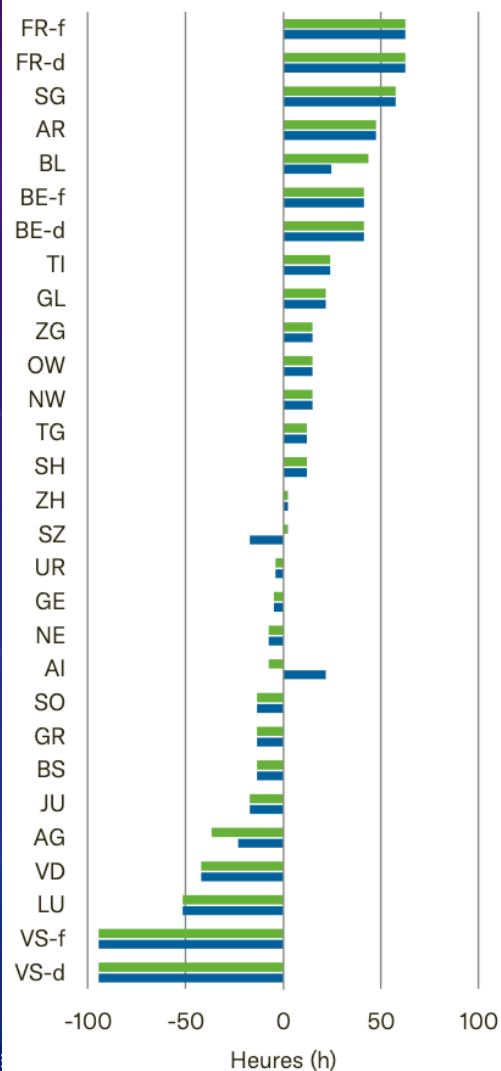
Données : CDIP-IDES ; calculs : CSRE



10 Temps d'enseignement au secondaire I, 2021/22

Écart par rapport au temps d'enseignement annuel moyen en Suisse (9^e-11^e année de scolarité)

Données : CDIP-IDES ; calculs : CSRE



Temps d'enseignement par année scolaire dans les cantons romands

Temps d'enseignement officiel obligatoire des élèves en minutes – enseignement public, années 1-11 (année scolaire 2023-2024)

Canton	Années										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
BE-fr	41 243 ⁽¹⁾	41 243 ⁽¹⁾	42 120	43 875	47 385	49 140	56 160	56 160	61 425	61 425	61 425
FR-fr	24 700 ⁽²⁾	43 700 ⁽²⁾	45 600	49 400	53 200	53 200	53 200	53 200	60 800	62 700	64 600
GE	34 650	34 650	48 510	48 510	57 365 ⁽³⁾	57 365 ⁽³⁾	57 365 ⁽³⁾	57 365 ⁽³⁾	57 173	56 306⁽⁴⁾	57 173
JU	28 080	42 120	42 120	42 120	49 140	49 140	52 650	52 650	57 915	57 915	57 915
NE	28 080	35 100	45 630	45 630	47 385	47 385	54 405	54 405	57 915	57 915	60 548 ⁽⁵⁾
VS-fr⁽⁶⁾	27 360	41 040	47 880	47 880	54 720	54 720	54 720	54 720	54 720	54 720	54 720
VD	30 780	44 460	47 880	47 880	47 880	47 880	54 720	54 720	56 430	56 430	56 430

Méthode de calcul : Temps d'enseignement officiel des élèves en minutes = nombre de périodes par semaine (Tableau A) x durée d'une période en minutes (Tableau B) x nombre de semaines d'école par année (Tableau C). Les résultats sont arrondis.

Exemple : Temps d'enseignement = 28 périodes x 45 minutes x 38 semaines = 47 880 minutes.

Source : IRDP 2023

Nombre de périodes par semaine scolaire dans les cantons romands

**Tableau A – Nombre de périodes officielles par semaine – enseignement public, années 1-11
(année scolaire 2023-2024)**

Le temps d'enseignement concerne uniquement les disciplines obligatoires et les disciplines à option obligatoires, mais pas les disciplines facultatives.

Canton	Années										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
BE-fr ⁽¹⁾	22-25	22-25	24	25	27	28	32	32	35	35	35
FR-fr	12-14	22-24	24	26	28	28	28	28	32	33	34
GE	20	20	28	28	32	32	32	32	33	32-33	33
JU	16	24	24	24	28	28	30	30	33	33	33
NE ⁽²⁾	16	20	26	26	27	27	31	31	33	33	34-35
VS-fr	16	24	28	28	32	32	32	32	32	32	32
VD	18	26	28	28	28	28	32	32	33	33	33

Notes :

(1) BE-fr : L'année scolaire compte en principe 39 semaines. Les écoles du degré primaire peuvent fonctionner sur 38 semaines; dans ce cas, elles se régleront sur une grille horaire spécifique : 23-26 périodes en 1^{re} et 2^e année, 25 périodes en 3^e, 26 périodes en 4^e, 28 périodes en 5^e, 29 périodes en 6^e et 33 périodes en 7^e et 8^e année (Dispositions générales complétant le Plan d'études romand (PER), p.33).

(2) NE : Entre la 3^e et la 8^e année, possibilité de faire une période supplémentaire de renforcement/extension, facultative. Cette période n'est pas incluse dans le calcul du temps d'enseignement.

Source : IRDP 2023

Taille moyenne des classes par degrés dans les cantons romands

Taille des classes selon le canton de scolarisation et le degré de formation (année scolaire 2021-2022)

Uniquement école publiques et sans les programmes d'enseignement spécialisé.
Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Canton	Degré primaire (années 1 – 2)	Degré primaire (années 3 – 8)	Degré secondaire I (années 9 – 11)
BE	18.4	19.7	19.6
FR	18.8	19.1	19.8
GE	19.3	19.8	19.5
JU	18.4	17.8	19.2
NE	17.7	18.6	19.4
VS	18.5	19.7	19.7
VD	18.9	19	19.1

Source : IRDP 2023

Taux d'encadrement par degrés dans les cantons romands

Taux d'encadrement des élèves selon le canton de scolarisation et le degré de formation (année scolaire 2021-2022)

Nombre d'élèves par enseignant.e en équivalent plein-temps (EPT) uniquement dans les institutions publiques de l'école obligatoire (sans la pédagogie spécialisée).

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

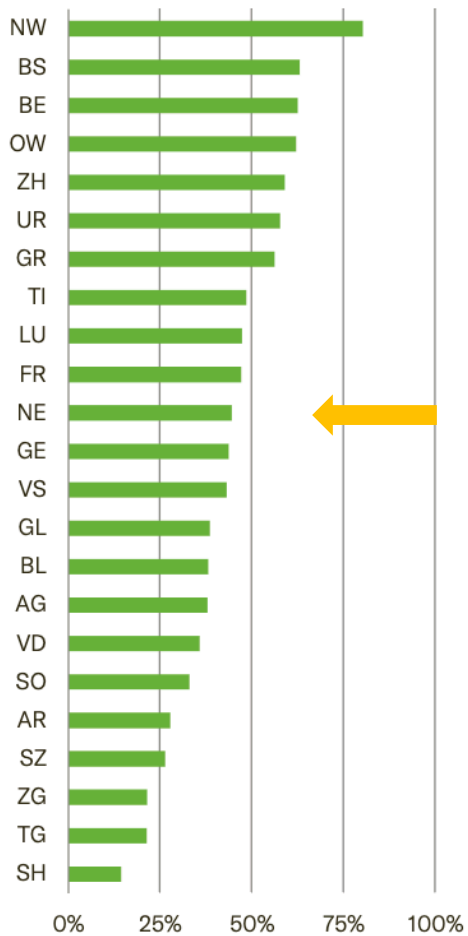
	Degré primaire		Degré secondaire I	Ensemble de la scolarité obligatoire
	années 1 – 2	années 3 – 8	années 9 – 11	
Suisse	17.8	14.8	11.6	14.2
BE	17.1	14.1	12	13.9
FR	17.9	16.4	12.1	15.1
GE	15.5	14.4	10.3	13.3
JU	17.1	13.9	10.8	13.3
NE	18.7	17.2	12.1	15.7
VS	18.9	18.9	13	16.8
VD	17.1	15.3	11.4	14.2

Source : IRDP 2023

65 Taux d'inclusion, 2020/21

Part de tous les élèves avec une mesure renforcée qui sont dans une classe ordinaire (1^{er}-11^e année) ; aucune donnée pour le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures : aucune donnée ; Jura et de Saint Gall : les mesures des élèves dans les classes ordinaires sont inconnues.

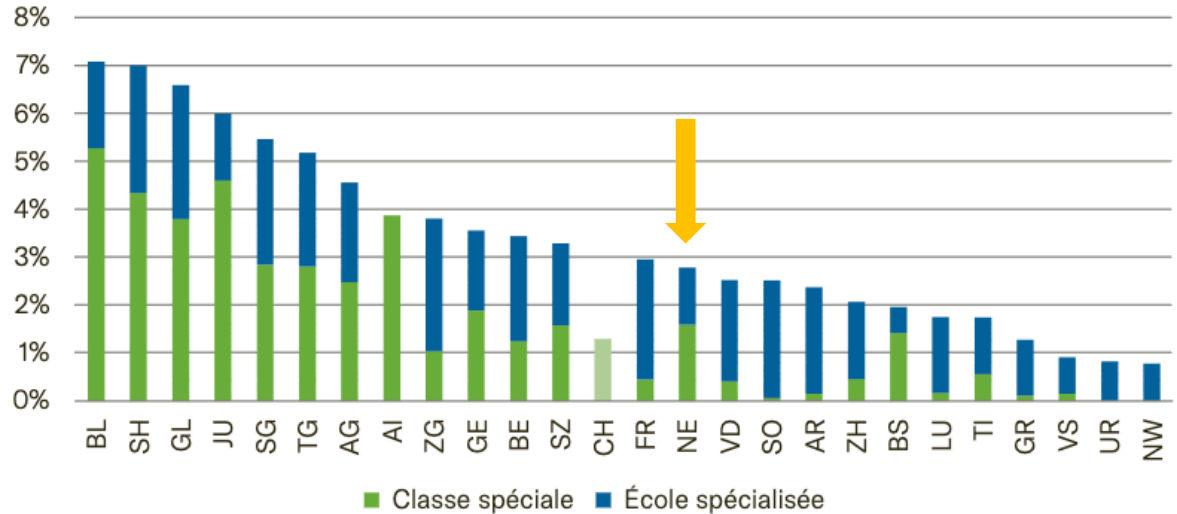
Données : OFS



64 Taux d'enseignement séparatif au degré primaire, 2020/21

3^e-8^e année ; y compris institutions privées

Données : OFS (LABB) ; calculs : CSRE



Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

Structure du cycle d'orientation neuchâteloise en 2023



Source : DFDS-NE 2023

Modèles structurels du degré secondaire I	
BE-fr	Structure mixte avec 3 filières distinctes et des disciplines à niveaux. 3 sections : préparant aux écoles de maturité (p), moderne (m), générale (g). L'enseignement dans les disciplines Français, Mathématiques, Allemand se fait dans les niveaux A, B et C.
FR-fr	Structure avec 3 filières distinctes. 3 types de classe : classes pré-gymnasiales (PG), classes générales (G), classes à exigences de base (EB). Le choix des options (11 ^e année) est fait par les établissements : Économie (offre obligatoire), Dessin technique, Italien, MITIC, Travaux pratiques de Sciences.
GE	Structure avec 3 filières distinctes. En 9 ^e 3 regroupements : Exigences de base (R1), Exigences moyennes (R2), Exigences élevées (R3). En 10 ^e et 11 ^e 3 sections : Communication et Technologie (CT), Langues vivantes et Communication (LC), Littéraire-Scientifique (LS). Deux profils pour la section LC : 1) Allemand/Anglais et 2) Sciences appliquées. Trois profils pour la section LS : 1) Latin, 2) Langues vivantes et 3) Sciences.
JU	Structure à niveaux. Tronc commun (classes hétérogènes) avec 3 disciplines à 3 niveaux (A, B, C) en Français, Mathématiques et Allemand (répartitions des élèves selon les performances : 40% niveau A, 35% niveau B, 25% niveau C) Quatre groupes d'options (années 9-11) avec des critères d'admission selon les niveaux : options caractérisées par Latin, Sciences, Langues modernes, Dimension économique, Activités créatrices.
NE	Structure à niveaux. Tronc commun (classes hétérogènes) avec des disciplines à 2 niveaux (1, 2) En 9 ^e : 2 niveaux en Français et Mathématiques En 10 ^e et 11 ^e : 2 niveaux en Français, Mathématiques, Allemand, Anglais et Sciences de la nature. Deux groupes d'options (11 ^e année) : - Une option académique (sous conditions d'avoir 3 niveaux 2 : Langues anciennes (OLA) – Latin et Grec ; Langues modernes (OLM) – Italien ou Espagnol ; Sciences expérimentales (OSE) ; Sciences humaines (OSH). - Deux options professionnelles (y compris une période consacrée à la rédaction d'un portfolio) : Informatique appliquée et de gestion (OIG), Activités créatrices et manuelles (OCM), Expression orale et corporelle (OEX) et Dessin technique et artistique (ODE).
VS-fr	Structure à niveaux. Tronc commun (classes hétérogènes) avec 2 disciplines à 2 niveaux (1, 2) En 9 ^e : 2 niveaux en Français et Mathématiques En 10 ^e et 11 ^e : 2 niveaux en Français, Mathématiques, Allemand et Sciences de la nature.
VD	Structure mixte avec 2 filières distinctes et des disciplines à niveaux. 2 sections : voie pré-gymnasiale (VP) et voie générale (VG) avec 2 niveaux (1, 2) pour Français, Mathématiques et Allemand Deux groupes d'options (années 9-11) selon la filière : - en VP : une option spécifique (OS), parmi Économie et droit, Italien, Latin et Mathématiques et physique - en VG : une option de compétences orientées métiers (OCOM) formation générale (FG), et une OCOM artisanale, artistique, commerciale ou technologique (AACT). Sous certaines conditions, l'élève de VG peut suivre une OS à la place de l'OCOM AACT.

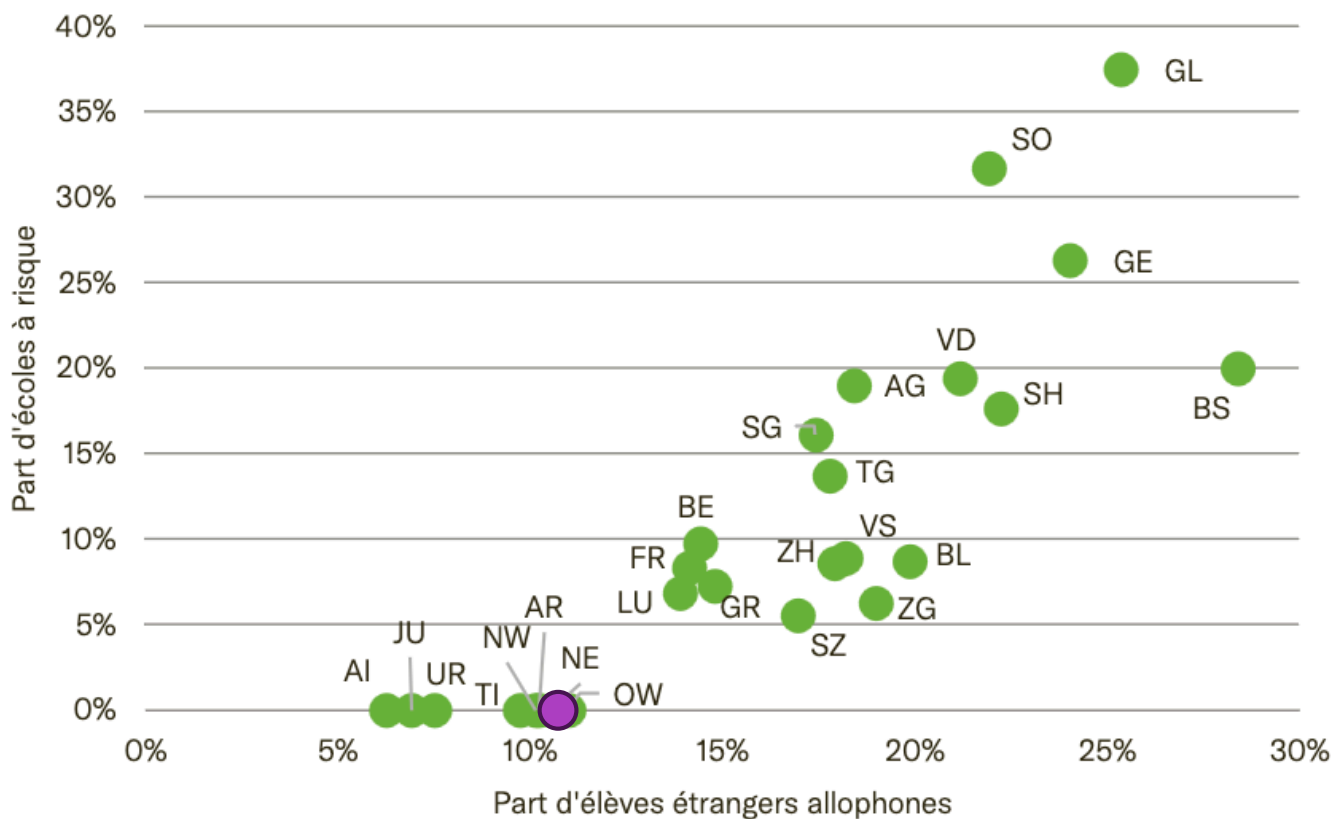
Structures du CO dans les cantons romands 2023/24

Source : IRDP 2023

4 Proportion d'écoles à risque et d'élèves à risque par canton, 2019/20

Les écoles à risque sont les écoles qui comptent plus de 30 % d'étrangères et étrangers allophones ; les élèves à risque sont les étrangères et étrangers allophones.

Données : OFS (LABB) ; calculs : CSRE

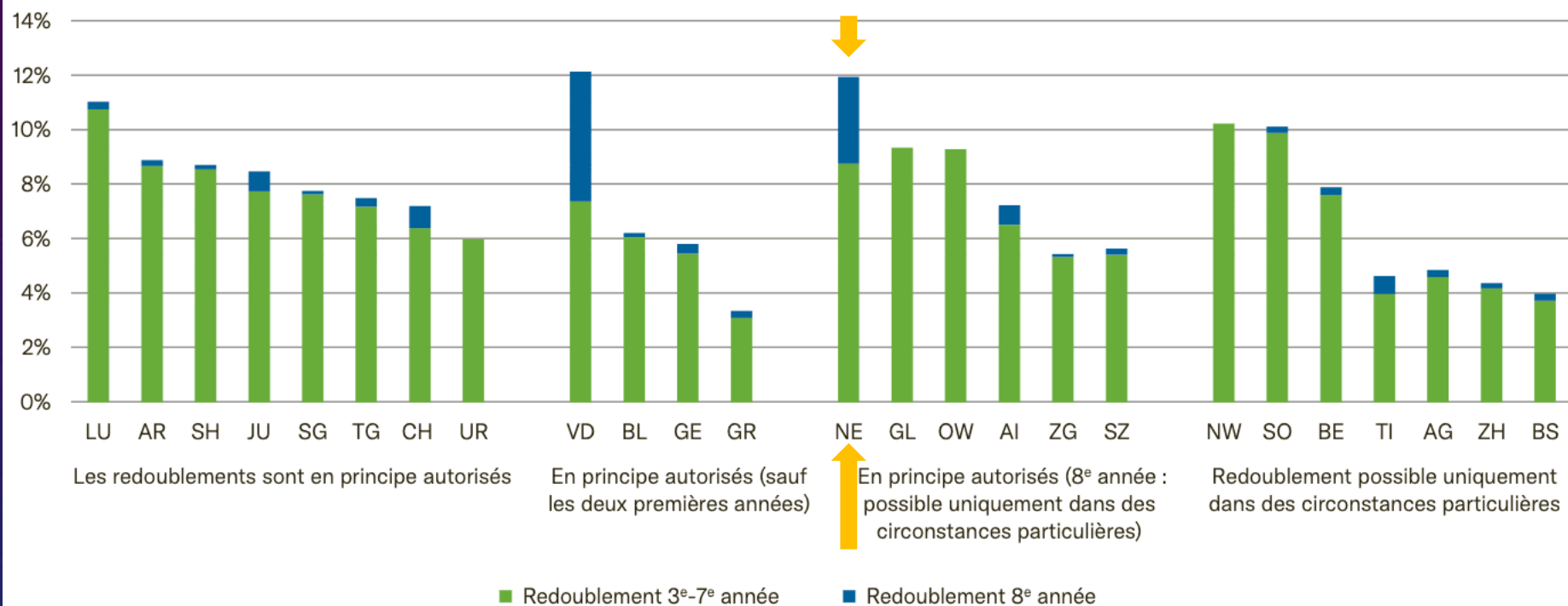


Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

79 Taux de redoublement au degré primaire par canton

Cohorte d'élèves entrés en 3^e année durant l'année scolaire 2013/14, observation jusqu'en 2018/19; seuls les enfants scolarisés à temps sont considérés ; Fribourg et le Valais manquent parce qu'ils ne peuvent pas être clairement classés; TG : un seul redoublement possible au cours du degré primaire ; AI : la 8^e année ne peut pas être redoublée ; GR : la 8^e année ne peut pas être redoublée en cas d'incidence sur le profil d'exigences (sec. I)

Données : OFS (LABB), CDIP-IDES ; calculs : CSRE

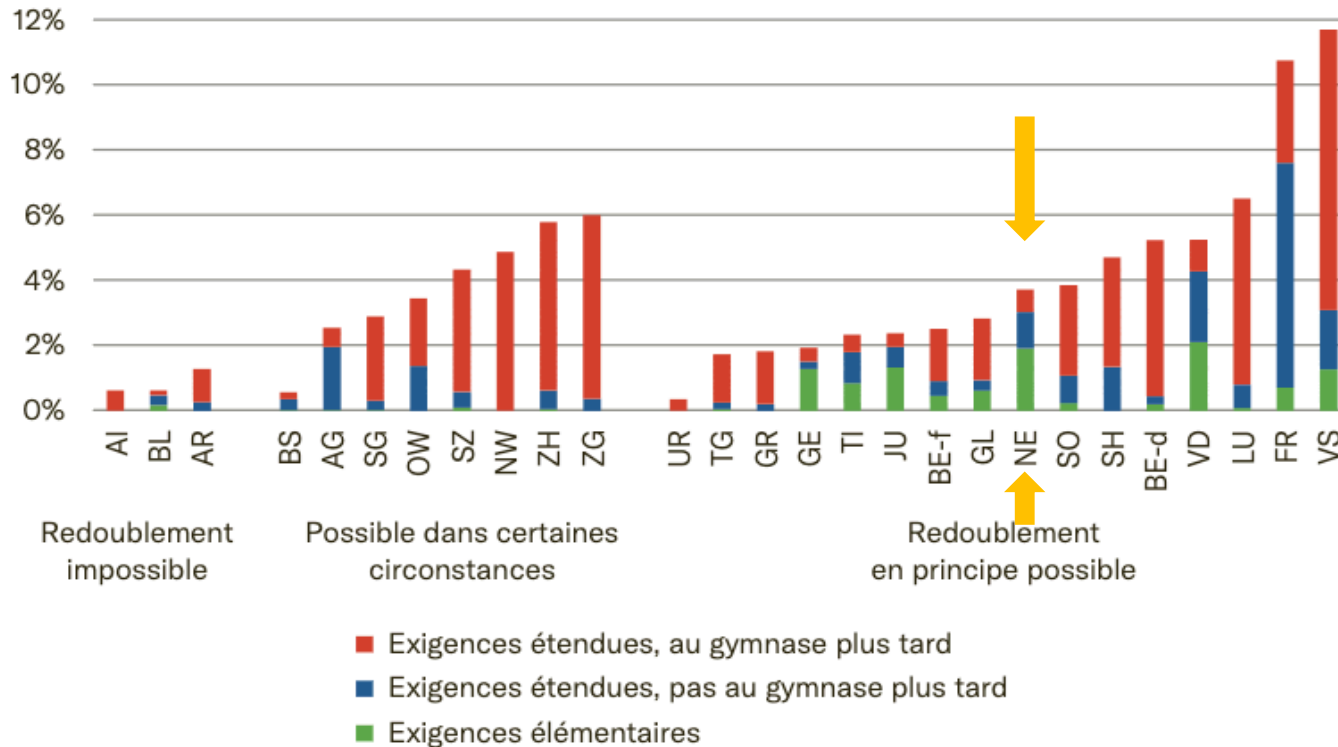


Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

29 Redoublement de la 11^e année de scolarité selon le canton, 2018/19

Écoles publiques, hors classes spéciales et écoles spécialisées ; canton de Berne : les régions linguistiques sont représentées séparément, car la structure du sec. I est différente (ce n'est pas le cas dans les cantons de Fribourg et du Valais) ; exigences élémentaires : élève scolarisé dans une classe à exigences élémentaires et ayant redoublé dans le même niveau ; exigences étendues : élève scolarisé dans une classe à exigences étendues et ayant redoublé dans le même niveau.

Données : OFS



5. Niveaux de performance – équité.

- Application et appréciation des directives cantonales d'évaluation et de promotion ...
- Analyses et usages des résultats globaux et spécifiques aux épreuves cantonales d'évaluation et aux tests nationaux, ...
- Mesures d'équité en fonction des différences d'égalité des chances ou des facteurs d'orientation et de choix de carrière (par ex. garçons/filles) ...
- Analyse et traitement de cas critiques, recours et solutions ...
- Eléments d'analyse et mesures de remédiation sur les causes identifiées des retards ou échecs scolaires (par ex. influences de l'origine sociale et/ou linguistique, de problèmes familiaux ou économiques, de difficultés d'intégration, de comportement ou d'insertion, de mobbing...) ...
- Connaissance, opportunité et usage des apports spécialisés et des mesures de remédiation et de soutien individualisé ou collectif ...

Epreuves cantonales par année scolaire dans les cantons romands

État 2023 (année scolaire 2023-2024)

	Évaluations à visée sommative									Évaluations à visée diagnostique								
	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e
BE																		
FR									x						x ¹⁻²			
GE		x				x			x ³									
JU						x												
NE	x	x	x	x	x													
VS ⁴		x				x			x									
VD		x ⁵		x		x			x ⁶									

¹ FR-fr : Aucune obligation légale, évaluations de référence proposées selon les besoins/observations avérées.


² FR-fr : Pour une partie des élèves, pour lesquels une information complémentaire est nécessaire pour l'orientation.

³ GE : En 11^e année, EVACOM (certificatives) et Tests d'attentes fondamentales (TAF - résultats non pris en compte pour la promotion, participent au monitoring cantonal du système éducatif et à l'éventuelle entrée en apprentissage plein temps)

⁴ VS-fr : Le Département peut mettre sur pied d'autres épreuves cantonales.

⁵ VD : Le résultat n'est pris en considération qu'à titre indicatif complémentaire dans la procédure de promotion.

⁶ VD : Examen de certificat, placé sous la responsabilité du conseil de direction de chaque établissement, et composé d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite. Pour les disciplines Français, Mathématiques, Allemand et Anglais, l'épreuve écrite est cantonale.

 Épreuve inscrite dans la loi scolaire du canton

Source : IRDP 2023

Conditions de promotion au degré primaire (année scolaire 2023-2024)

Canton	Cycle 1		Cycle 2		Remarques
	À l'intérieur du cycle 1	Fin de 4 ^e année	À l'intérieur du cycle 2	Fin de 8 ^e année	
BE-fr		✓	Résultats suffisants dans la majorité des disciplines obligatoires.		Si les conditions ne sont pas atteintes, la direction peut autoriser le passage dans l'année scolaire suivante si les capacités transversales de l'élève le justifient.
FR-fr	Atteinte de la majorité des attentes fondamentales du PER.		✓		Si les mesures de soutien sont insuffisantes pour assurer la promotion, un redoublement peut être proposé. Un seul redoublement est admis, exceptionnellement deux, durant la scolarité obligatoire.
GE *	✓ (1)	Atteinte du niveau de connaissances et compétences requis en FRA et MAT ⁽²⁾ .	- Moyenne ≥ 4 dans les disciplines évaluées ⁽³⁾ - Promotion par tolérance si moyenne ≥ 3 dans une ou plusieurs disciplines. - Promotion par dérogation si moyenne ≤ 3 au moins une discipline		Les promotions par tolérance ou par dérogation sont assorties de mesures d'accompagnement et mentionnées dans le bulletin scolaire. Un seul redoublement est admis, exceptionnellement deux, durant la scolarité obligatoire ⁽⁴⁾ .
JU	✓	Appréciation <i>Suffisant</i> en FRA et MAT.	✓ Fin 6 ^e : total de 8 points pour FRA et MAT.	Total de 8 points pour FRA et MAT.	Pas possible de redoubler deux fois la même année scolaire. Un second redoublement dans le cadre de la scolarité primaire ne peut intervenir que sur avis du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire.
NE	✓	- A, B ou C ⁽⁵⁾ dans 5 disciplines sur les 6 évaluées - non-promotion si D en FRA ou MAT	✓	- Moyenne générale de 4 - Total de 8 points pour FRA et MAT - Pas de notes <3	Promotion par dérogation envisageable.
VS-fr *	✓	- Moyenne générale ≥ 4 ou - Moyenne du groupe FRA et MAT ≥ 4			
VD *	✓	Atteinte des objectifs en FRA et MAT.	✓ Fin 6 ^e : au moins 28 points dans le groupe principal et au moins 8 points dans le groupe restreint ⁽⁶⁾ (cas limites : max 1 point d'insuffisance par groupe) ⁽⁸⁾ .	Au moins 40 points dans le groupe principal et au moins 12 points dans le groupe restreint ⁽⁷⁾ (cas limites : max 1 point d'insuffisance par groupe) ⁽⁶⁾ .	Pour certains élèves, la promotion est décidée après une analyse de sa situation globale, ses aptitudes et ses perspectives de réussite. Cela est le cas pour les élèves : au bénéfice d'un programme personnalisé; pour qui est envisagé un saut de classe; pour les cas limites; pour des circonstances particulières. Un élève qui a déjà redoublé l'année de scolarité en cours ou qui a déjà deux ans de retard ne redouble en principe plus.

✓ : Les élèves passent à l'année scolaire suivante indépendamment de leurs résultats, sauf cas exceptionnels gérés au sein des établissements.

* Prise en compte de l'épreuve cantonale dans le calcul de la moyenne finale de la discipline concernée.

FRA : français, MAT : mathématiques

Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2023-2024)

NEUCHÂTEL	
Disciplines concernées	FRA, MAT
Épreuve d'orientation	Pas d'épreuve d'orientation.
Critères d'orientation	<ul style="list-style-type: none">• L'admission dans les niveaux se fait sur la base des notes annuelles.• L'avis de l'enseignant.e et l'avis des RL sont pris en compte pour les moyennes comprises entre 4.7 et 4.8.• Si les avis sont concordants l'élève est orienté au niveau 2. Autrement, ce sont les RL qui décident.
Avis des représentantes légales et des représentants légaux	Considéré dans les cas limites (moyenne comprise entre 4.7 et 4.8). En cas de divergence, l'avis des RL est prépondérant.

FRA : français; MAT : mathématiques.

RL : représentantes légales et représentants légaux.

Conditions d'attribution des niveaux du cycle 3 (année scolaire 2023-2024)

- Moyenne annuelle de la discipline ≥ 4.9
- Selon l'avis de l'enseignant.e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 2

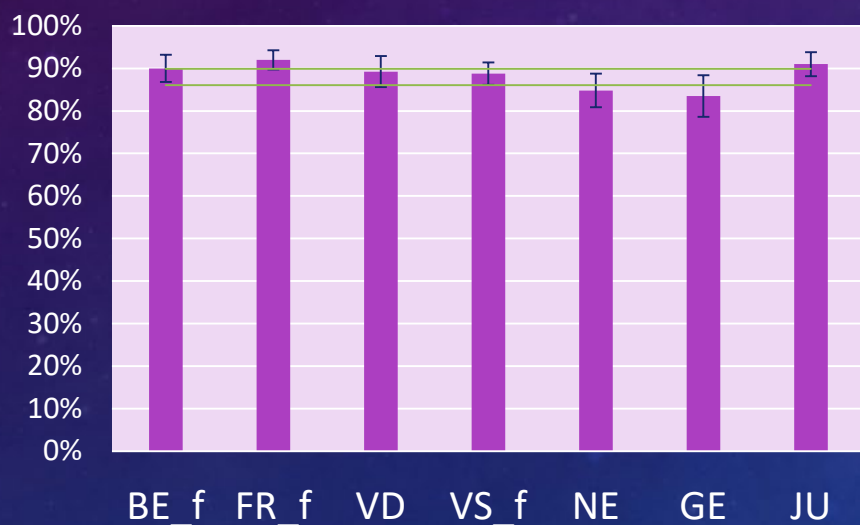
- Moyenne annuelle de la discipline < 4.7
- Selon l'avis de l'enseignant.e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 1

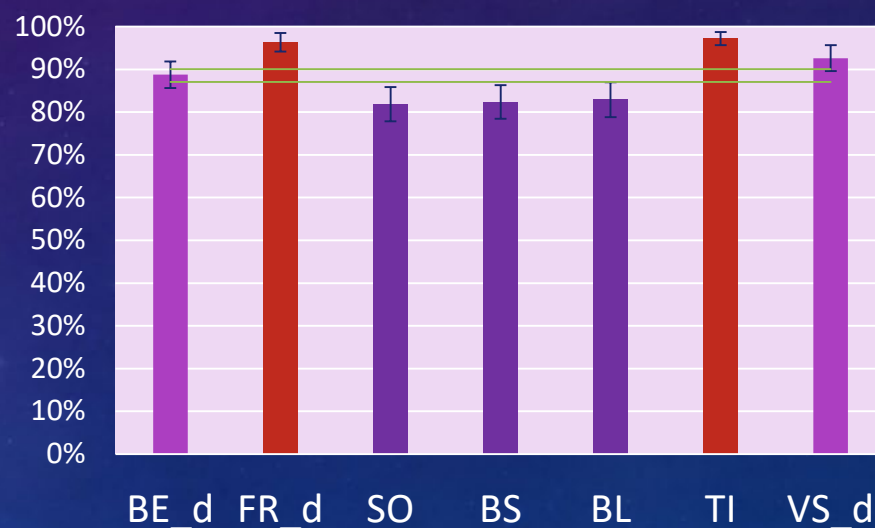
CDIP / COFO : TESTS NATIONAUX DE REFERENCE

Proportion d'élèves atteignant les compétences fondamentales en
Langue 2 - Compréhension de l'oral, 8^e année, 2017

Allemand L2

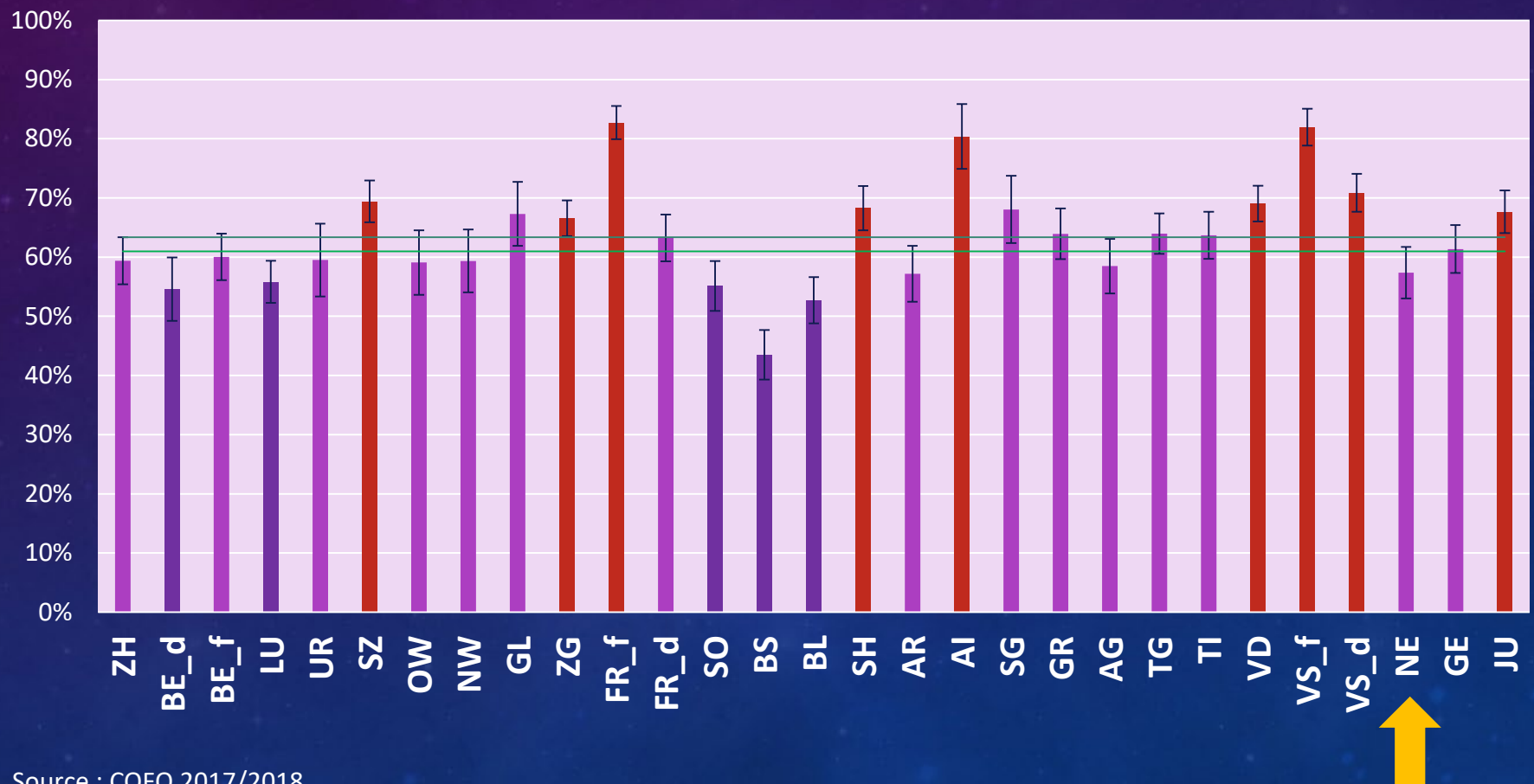


Français L2



CDIP / COFO : TESTS NATIONAUX DE REFERENCE

Proportion d'élèves atteignant les compétences fondamentales en mathématiques, 11^e année, 2016

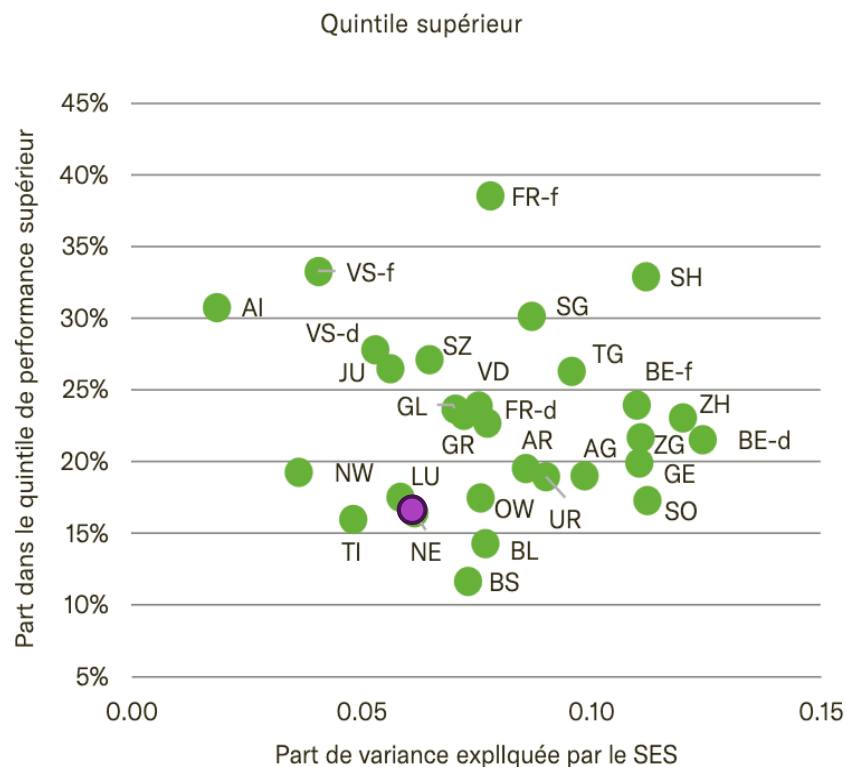
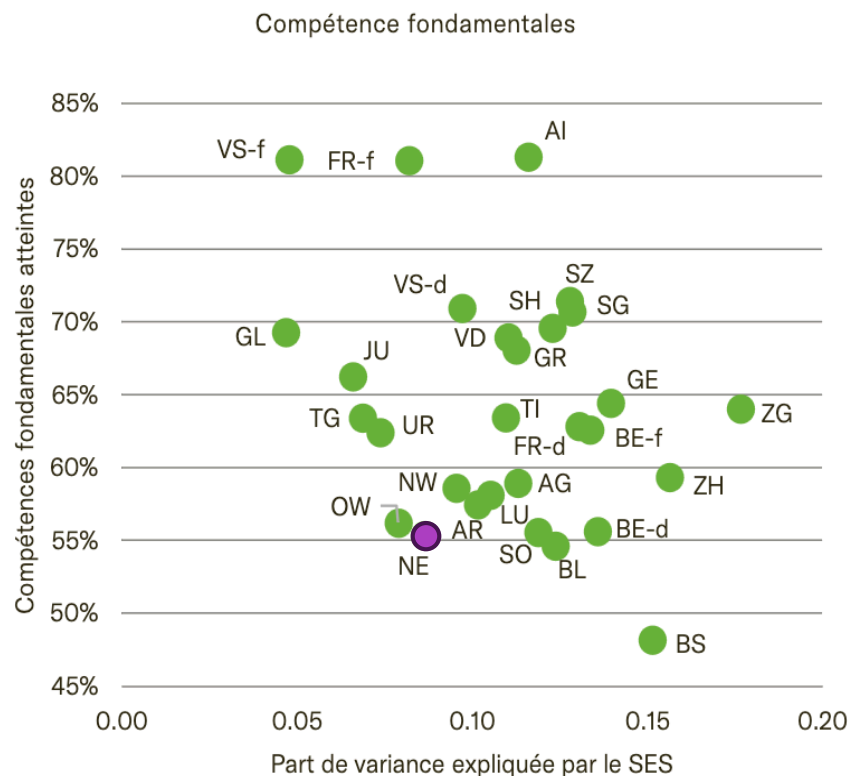


Source : COFO 2017/2018

31 Compétences en mathématiques et influence de l'origine sociale sur la performance

Les graphiques indiquent les proportions d'élèves (compétences fondamentales atteintes ou élèves faisant partie du quintile supérieur de Suisse) à composition d'élèves égale. Part de la variance des performances expliquée par le milieu socio-économique (SES)

Données : COFO ; calculs : CSRE

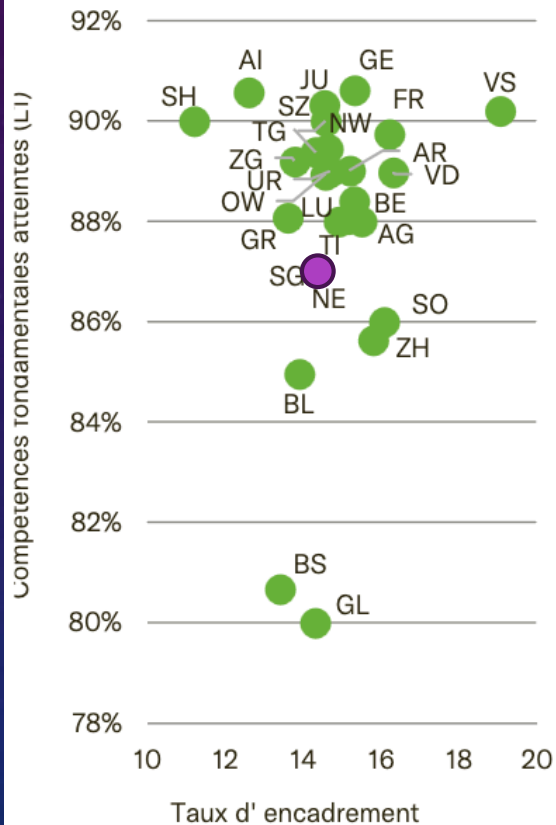


Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

75 Performance en lecture et taux d'encadrement au degré primaire

Proportion d'élèves ayant atteint les compétences fondamentales dans la langue d'enseignement (L1 ; compréhension écrite, COFO 2017) ; taux d'encadrement : 3^e-8^e année, année scolaire 2016/17

Données : COFO, OFS



25 Performances en mathématiques et taux d'encadrement au secondaire I, selon le canton

Proportion d'élèves ayant atteint les compétences fondamentales lors de l'évaluation COFO 2016 ; taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignante ou enseignant en EPT) durant l'année scolaire 2015/16, classes ordinaires des écoles publiques

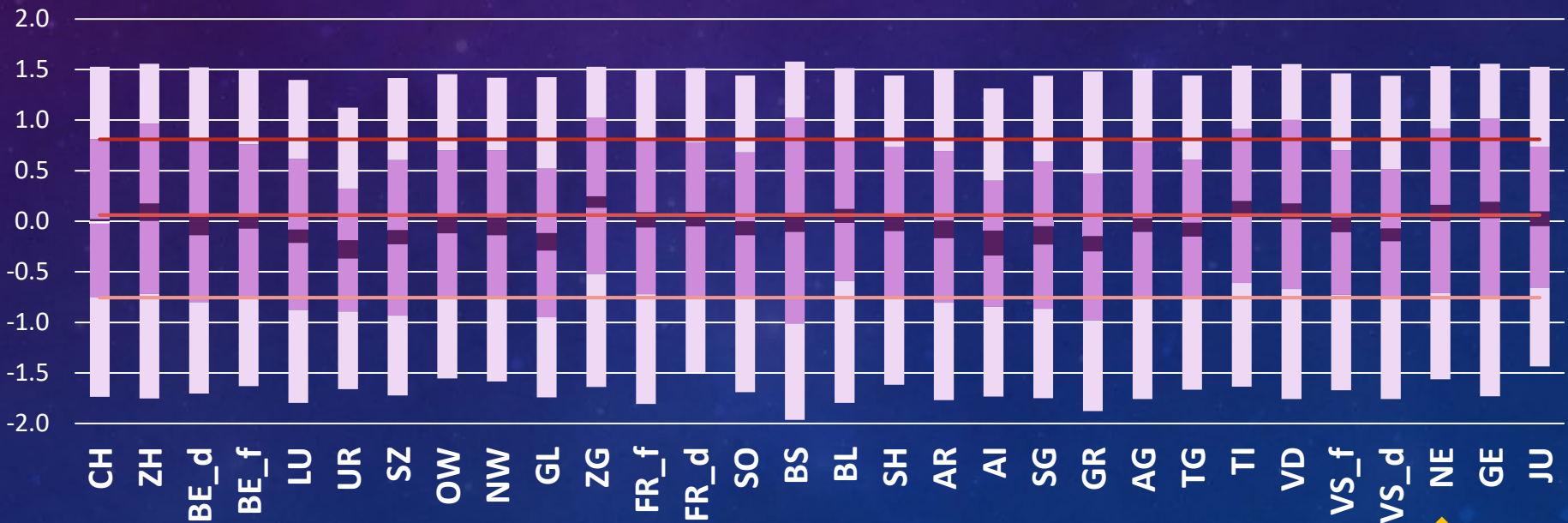
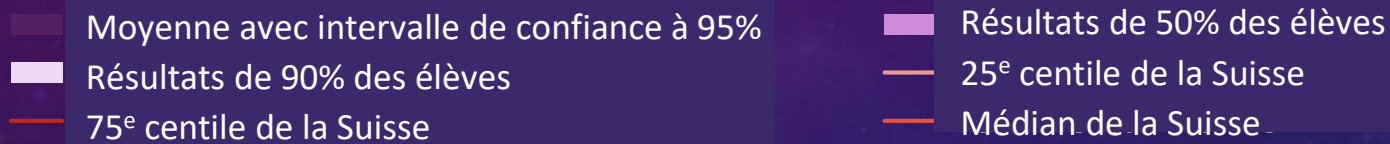
Données : COFO, OFS



Source : CSRE, L'éducation en Suisse 2023

CDIP / COFO : TESTS NATIONAUX DE REFERENCE

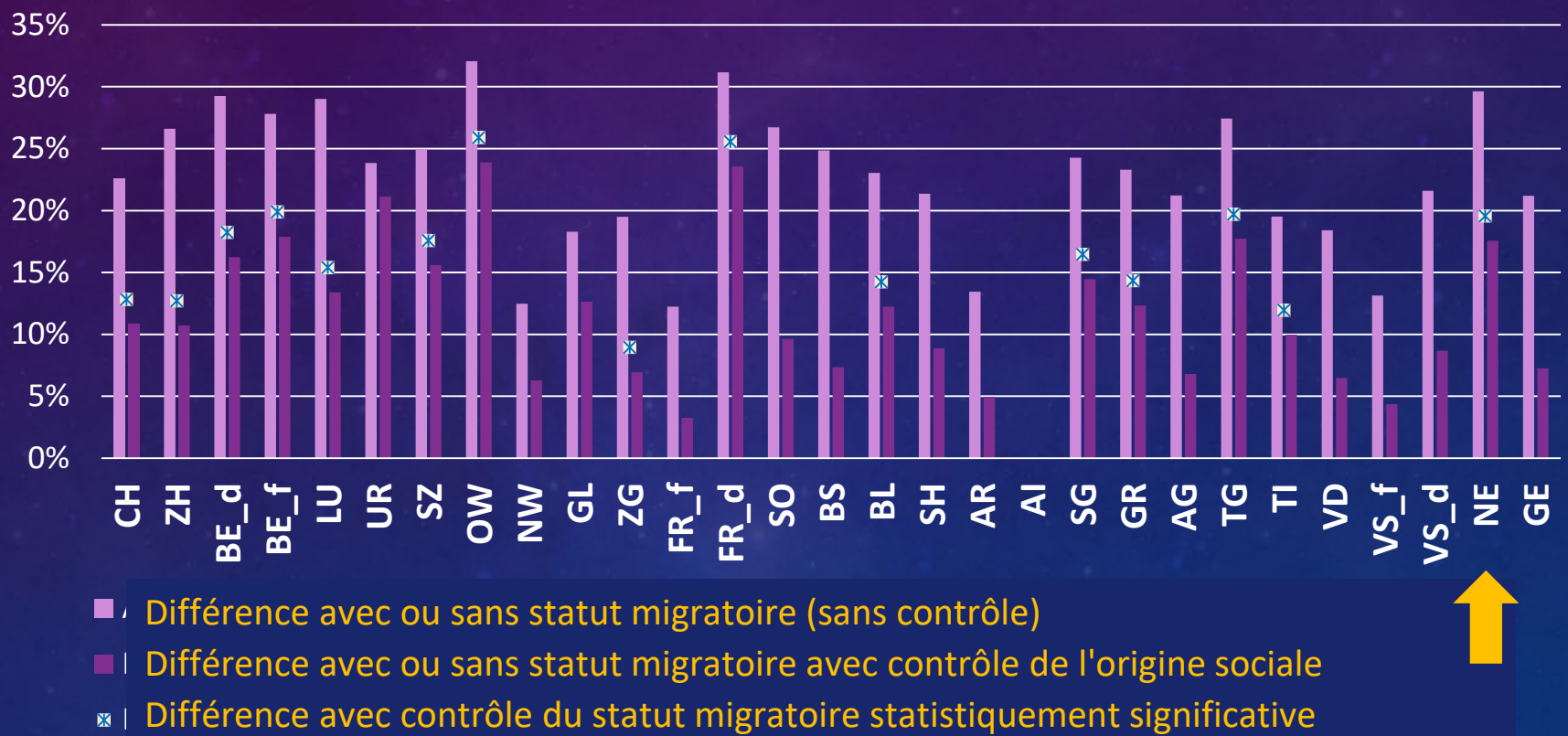
Relation entre l'atteinte des compétences fondamentales et les caractéristiques individuelles des élèves, selon les cantons



Source : COFO 2017/2018

CDIP / COFO : TESTS NATIONAUX DE REFERENCE

Effet du statut migratoire avec contrôle de l'origine sociale (différence entre migrants et natifs) selon les cantons



Source : COFO 2017/2018

6. Passage au secondaire II et obtention d'une certification reconnue

- Développement de la conscience publique des enjeux et des possibilités de la formation supérieure et de la formation tout au long de la vie ...
- Efficacité et adaptativité de l'orientation scolaire et professionnelle, usages de la documentation et des bureaux locaux de l'OCOSP par les élèves ...
- Développement de l'ouverture et de la curiosité face aux métiers et aux voies de formation (fréquentation de la Cité des métiers, de la journée Futur en tous genres, rencontres scolaires avec ou visites chez des professionnels ...)
- Echanges de vues et collaboration proactive entre le secondaire I et le secondaire II général et professionnel, opérations communes ...
- Monitoring des échecs scolaires et des ruptures de formation ou d'apprentissage, conséquences sur l'adaptation du système éducatif ...
- Accompagnement des primo-arrivants et conseil aux familles ...

Répartition entre filières au Sec II dans les cantons romands

Taux par type de formation au degré secondaire II selon le canton de domicile (année scolaire 2021-2022) – Part en pour-cent des élèves de moins de 20 ans en 1^{re} année d'une formation certifiante pluriannuelle

En 2021-2022, en Suisse, 65.4% des jeunes en 1^{re} année d'une formation certifiante (de moins de 20 ans) du degré secondaire II suivent une formation professionnelle initiale et 34.6% une formation générale.
Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Canton	Formations générales			Formation professionnelle initiale ⁽¹⁾	Total formations
	Écoles de maturité gymnasiale	Écoles de culture générale	Total 1	Total 2	Total 1 + Total 2
BE	21.1%	4.5%	25.6%	74.4%	100%
FR	29.3%	12.9%	42.3%	57.7%	100%
GE	46.8%	19.6%	66.4%	33.6%	100%
JU	22.1%	8.6%	30.6%	69.4%	100%
NE	35.6%	5.2%	40.8%	59.2%	100%
VS	24.1%	14.7%	38.8%	61.2%	100%
VD	44.7%	13%	57.7%	42.3%	100%

Source : IRDP 2023

Taux de certification au Sec II général et prof. dans les cantons romands

Taux net de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans et nombre de personnes certifiées, en 2021 – par canton de domicile

Les données concernent le canton de domicile légal au moment de l'obtention de la certification.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Canton	Taux net formation générale	Taux net formation professionnelle initiale	Taux net total de 1 ^{re} certification	Nombre de personnes certifiées
Suisse	28.8%	61.9%	90.7%	73 350
BE	22.2%	69.9%	92.1%	8 639
FR	34.7%	54.4%	89.1%	3 127
GE	55.5%	31.1%	86.6%	4 192
JU	28.1%	59.7%	87.8%	739
NE	32.2%	55.2%	87.4%	1 683
VS	33.1%	56.9%	90%	3 003
VD	44.9%	41.7%	86.6%	7 077

Source : IRDP 2023

Conditions neuchâtelaises d'admission selon les filières du Sec II



Sans examen



Avec examen



Pas d'admission possible

Conditions d'admission au degré secondaire II (année scolaire 2023-2024)

NEUCHÂTEL								
Élèves de 11 ^e	Conditions ^{(1) et (2)}	Admission en 1 ^{re} année du degré sec. II						
		Formation générale		Formation professionnelle				
		Gymnase ⁽³⁾	ECG	MP1		CFC dual	École	Duale
				CFC en école				
4 ans	3 ans							
Minimum 3 niveaux 2 suivis pendant toute la 11 ^e année	Minimum 34 points sur 6 disciplines (FRA, MAT, ALL, ANG, SCN, OPT académique suivie toute la 11 ^e)	➔	➔	➔	➔	➔	➔	➔
	Minimum 29 points sur les 5 disciplines à niveaux.	⊘	➔	➔	⊘	➔	➔	➔
Autres combinaisons de niveaux	Minimum 26 points sur les 5 disciplines à niveaux.	⊘	➔	⊘	⊘	⊘	➔	➔
	Minimum 16 points sur 4 disciplines à niveaux (FRA, MAT, ALL, SCN)	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	➔	➔
	Autres résultats	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	➔

ECG : école de culture générale ; MP1 : maturité professionnelle intégrée

FRA : français ; MAT : mathématiques ; ALL : allemand ; ANG : anglais ; SCN : sciences de la nature

Source : IRDP 2023



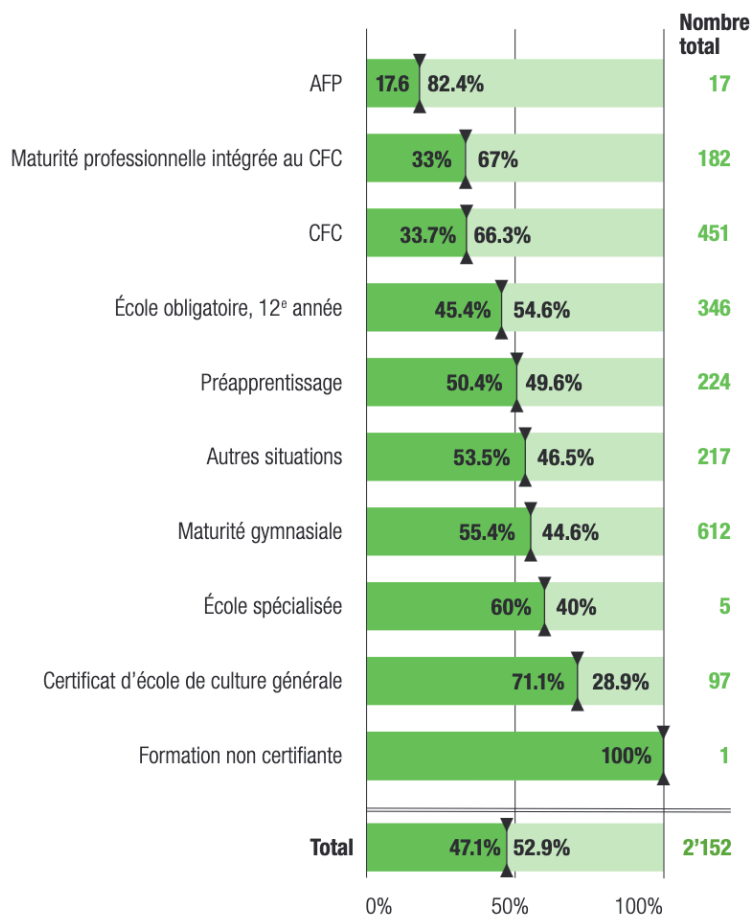
CHOIX ET ORIENTATION DES ÉLÈVES LIBÉRABLES

Le travail sur les représentations des métiers revêt toute son importance et est pleinement intégré dans les cours d'éducation aux choix suivis par les élèves de l'école obligatoire.

POPULATION DE RÉFÉRENCE :
2'152 élèves libérables à la fin
de l'année scolaire 2022-2023

Répartition par genre

■ Femme ■ Homme ■

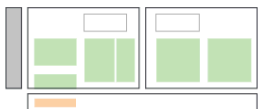


Cependant, les effets de genre restent marqués dans les deux voies de formation. Les filières professionnelles attirent plus de jeunes hommes alors que les filières académiques intègrent plus de jeunes femmes. Un certain rééquilibrage, à la faveur des garçons, est cependant visible dans les filières de maturité gymnasiale et du certificat d'école de culture générale par rapport à ces dernières années. À noter que les jeunes hommes représentent près de 53% des élèves libérables 2023.



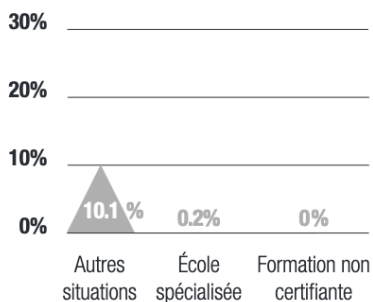
2'152

élèves libérables à la fin de l'année scolaire 2022-2023



POPULATION DE RÉFÉRENCE:
2'152 élèves libérables

AUTRES 10.3%

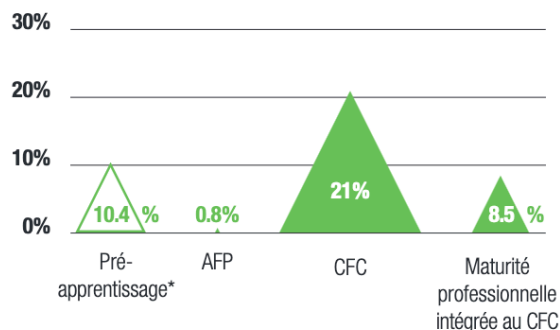


* Les classes Jet (jeunes migrant-e-s) sont intégrées dans cette catégorie

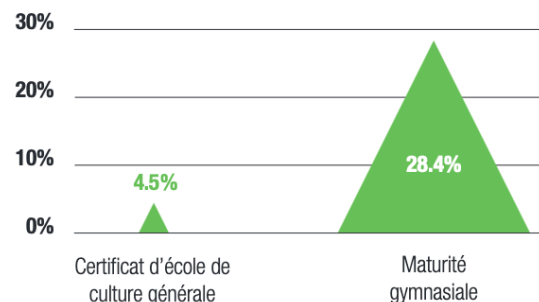
CHOIX ET ORIENTATION DES ÉLÈVES LIBÉRABLES

Sur 2'152 élèves libérables, ils et elles sont 874 à s'engager dans une formation professionnelle initiale et 709 dans une formation générale. La filière CFC a convaincu 21% des élèves libérables, une augmentation de 1.3 point comparativement à 2022. En formation générale, le certificat d'école de culture générale (CECG) augmente sa cohorte de 0.6 point alors que la maturité gymnasiale attire 1.5 point d'élèves en moins.

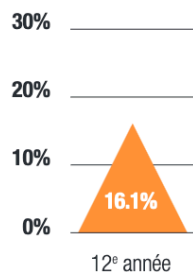
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE 40.7%



FORMATION GÉNÉRALE 32.9%



ÉCOLE OBLIGATOIRE 16.1%



1'583

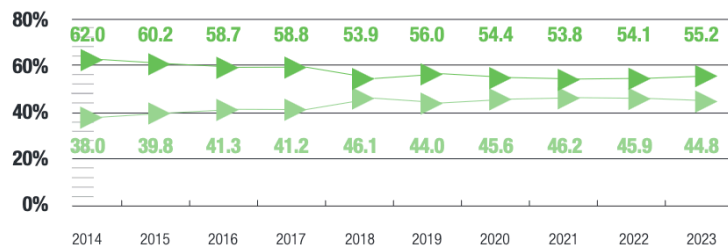
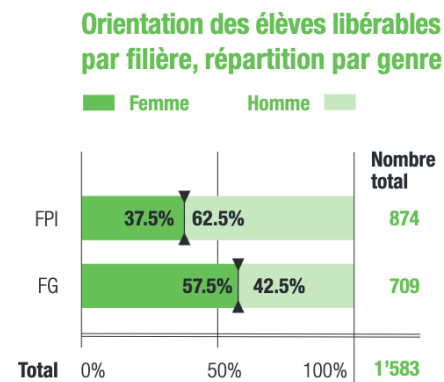
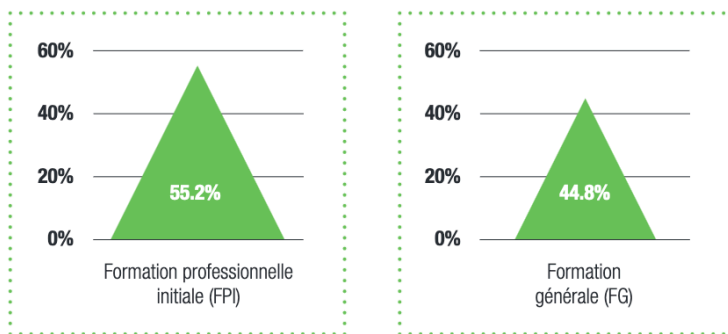
élèves libérables ont intégré une formation du secondaire 2 à la rentrée scolaire 2023-2024



POPULATION DE RÉFÉRENCE:
1'583 élèves libérables choisissant le secondaire 2

FOCUS SUR LES ÉLÈVES LIBÉRABLES CHOISSANT UNE FORMATION DU SECONDAIRE 2

La formation professionnelle initiale se renforce légèrement auprès des élèves libérables. Cette évolution positive se monte à 1.1 point supplémentaire comparativement à 2022.



Évolution du choix des élèves sur 10 ans*

- Formation professionnelle initiale
- Formation générale

*Dès 2021 changement de méthodologie.

Entrées au secondaire II neuchâtelois en 2023

874

élèves ont débuté une formation professionnelle certifiante ou un préapprentissage à la rentrée 2023-2024

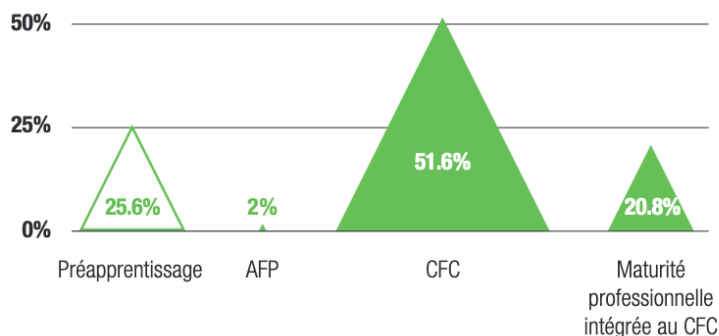


POPULATION DE RÉFÉRENCE:
874 élèves libérables choisissant la formation professionnelle initiale

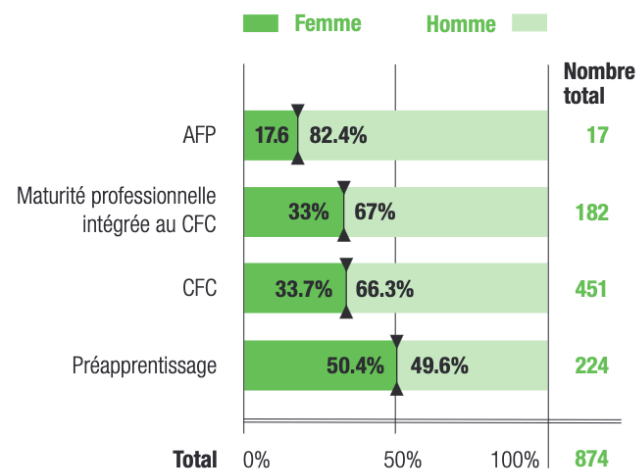
RÉPARTITION DES ÉLÈVES LIBÉRABLES CHOISSANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Avec 51.6%, le CFC est la filière de plus en plus choisie en formation professionnelle.

Comparativement à 2022, l'augmentation est de 2.3 points. La maturité professionnelle intégrée au CFC (MP1), qui ouvre les portes des hautes écoles spécialisées, connaît une baisse de 1.4 point par rapport à 2022. Les filières AFP et préapprentissage présentent, quant à elles, une légère diminution.



Répartition par genre



Source : SFPO-NE 2022

454

contrats d'apprentissage signés par des élèves sorti-e-s directement de l'école obligatoire

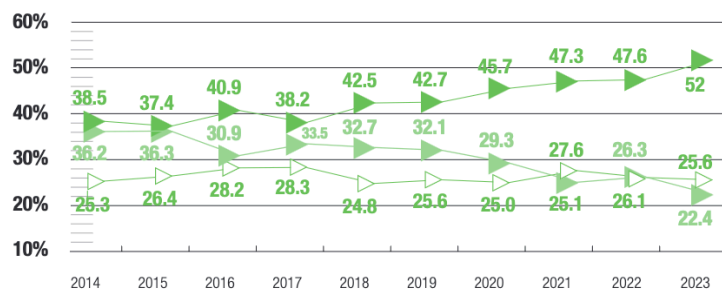
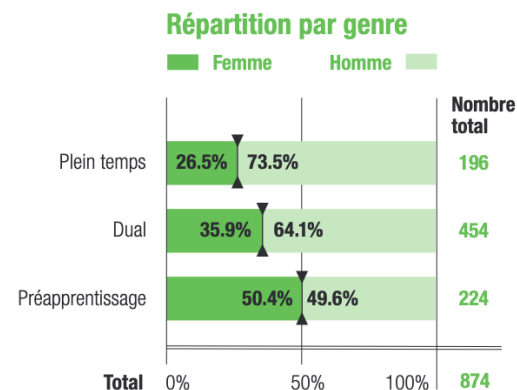
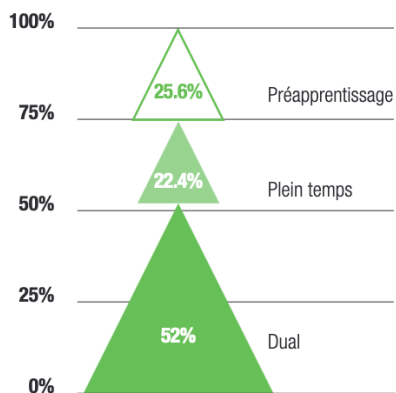


POPULATION DE RÉFÉRENCE:
874 élèves libérables choisissant la formation professionnelle initiale

Répartition par mode de formation

RÉPARTITION SELON LE MODE DUAL OU PLEIN TEMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

L'apprentissage en mode dual continue d'être privilégié et majoritaire auprès des élèves libérables choisissant la formation professionnelle. Les travaux menés pour faire évoluer les représentations concernant la formation professionnelle portent peu à peu leurs fruits. Comparativement à 2022, 53 contrats d'apprentissage supplémentaires ont été signés par des jeunes sorti-e-s de l'école obligatoire. La filière du préapprentissage, qui s'adresse aux jeunes n'ayant pas encore trouvé de places d'apprentissage malgré des recherches soutenues, accueille 4 jeunes supplémentaires. Cependant, sur l'ensemble de la cohorte 2023, plus importante qu'en 2022, cela représente une diminution du pourcentage.

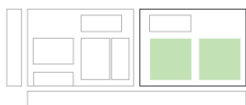


Évolution du choix des élèves sur 10 ans

► Dual ► Plein temps ▷ Préapprentissage

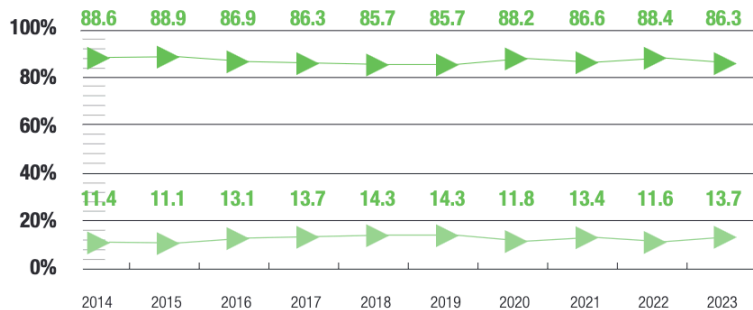
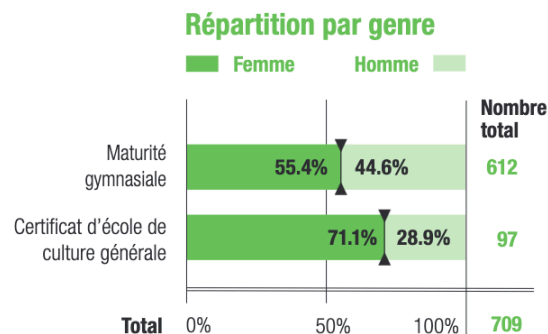
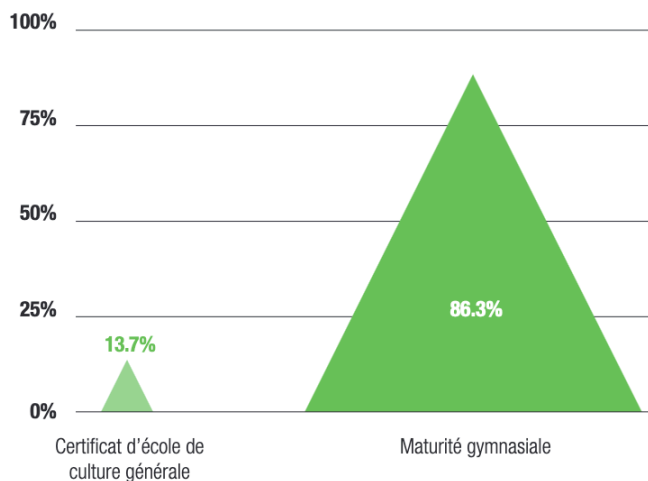
86.3% RÉPARTITION DES ÉLÈVES LIBÉRABLES CHOISSANT LA FORMATION GÉNÉRALE

des jeunes qui se dirigent vers une formation générale optent pour la maturité gymnasiale à la rentrée scolaire 2023-2024



POPULATION DE RÉFÉRENCE: 709 élèves libérables se dirigeant vers la formation générale

L'évolution sur 10 ans du choix des élèves en formation générale conserve des proportions similaires. Dans le détail, 612 élèves de l'école obligatoire ont choisi de débiter une maturité gymnasiale, soit 19 élèves de moins qu'en 2022. Le certificat d'école de culture générale connaît, quant à lui, une légère augmentation avec 14 élèves de plus.



Évolution du choix des élèves sur 10 ans

- Maturité gymnasiale
- Certificat d'école de culture générale

*Dès 2021 changement de méthodologie.

LANCEMENT DES ASSISES DE L'ÉCOLE NEUCHÂTELOISE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS
IMPACTANT LE FONCTIONNEMENT
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Contact : olivier.maradan@faits-educatifs.com